



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012 DE LA POLICE GRAND-DUCALE

1	INTRODUCTION	4
2	LES STATISTIQUES POLICIÈRES	5
2.1	Analyse statistique de la délinquance	5
2.2	La délinquance	5
2.2.1	Les types de délinquance	6
2.2.2	Les grandes catégories d'infractions	6
2.2.2.1	Les infractions contre les biens	7
2.2.2.2	Les infractions contre les personnes	11
2.2.2.3	Divers	14
2.2.3	Le taux d'élucidation	15
2.2.4	Les auteurs et les victimes	16
2.2.4.1	Les auteurs	16
2.2.4.2	Les victimes	17
2.2.5	La délinquance juvénile	18
2.2.6	La violence domestique	20
2.3	Analyse statistique des documents	21
3	LES ACTIVITÉS POLICIÈRES	22
3.1	La police judiciaire	22
3.1.1	Evolution des affaires	22
3.1.2	L'ADN	22
3.2	La police administrative	22
3.2.1	La prévention	22
3.2.2	Les comités de prévention	23
3.2.3	Le VISUPOL	23
3.2.4	Les opérations	23
3.2.4.1	Maintien de l'ordre	23
3.2.4.2	Les courses	24
3.2.4.3	Les visites officielles et réunions internationales	24
3.2.4.4	La police de la circulation	24
3.2.4.5	La spatialisation des accidents	26
3.2.5	Les missions de soutien	27
3.2.5.1	La Cour Grand-Ducale	27
3.2.5.2	La Chambre des Députés et les tribunaux	27
3.2.5.3	Le transport de détenus / de fonds	27
3.2.5.4	Les points sensibles	27
3.2.5.5	L'hélicoptère de police	27
3.2.5.6	Les maîtres-chiens	28
3.2.5.7	La police des étrangers	28
4	LA COMMUNICATION	28
4.1	Le Service Communication et Presse	28
5	LA COOPÉRATION POLICIÈRE	30
5.1	L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice	30
5.1.1	Conseil et groupes de travail JAI	30
5.2	La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes	33
5.2.1	Les opérations pour le maintien de la paix	33
5.2.2	Les missions FRONTEX	33
5.2.3	Le traité Benelux / les contrôles trafic / Hazeldonk	34
5.2.4	Le Traité de Prüm	34
5.2.5	Le Centre de coopération policière et douanière	34
5.2.6	Schengen	35
5.2.7	Europol	36
5.2.8	OIPC – Interpol	36
5.3	Réunions et voyages à l'étranger	37
6	LES RESSOURCES HUMAINES	37
6.1	Le personnel à statut policier	37
6.1.1	Le cadre supérieur	37
6.1.2	Le cadre des inspecteurs	38
6.1.3	Le cadre des brigadiers	38
6.1.4	Le personnel à statut civil	39
6.2	Les accidents de service	39
6.3	Les rébellions	39
6.4	Les effectifs de la Police au 01.01.2013	40
6.5	La formation	40
6.5.1	Le cadre supérieur	40

6.5.1.1	La formation de base	40
6.5.1.2	La formation continue	40
6.5.2	Les inspecteurs et les brigadiers	40
6.5.2.1	Les formations particulières dispensées par les centres nationaux	41
6.5.2.2	La formation continue	41
6.5.2.3	La formation de promotion	42
6.5.2.4	La formation spéciale	42
6.5.2.5	Les conférences / les séminaires	43
6.5.2.6	Activités de partenariat	43
6.5.2.7	Formation spéciale à l'étranger	44
6.6	Les activités sportives.....	44
6.6.1	Les manifestations sportives organisées par la Police	44
7	L'INFORMATIQUE	45
8	LE BUDGET, LES ÉQUIPEMENTS ET LA LOGISTIQUE.....	45
8.1	L'évolution budgétaire 2000-2012	45
8.2	La ventilation du budget de la Police pour l'année 2012	45
8.3	Les équipements et la logistique	46
8.3.1	Le parc automobile	46
8.3.2	Les immeubles	47

1 Introduction

Tout comme ce fut le cas pour les quelques années précédentes, l'année policière 2012 s'est déroulée sur un arrière-fond de crise économique et financière générale qui a eu son impact sur le travail de la Police et sur la lutte contre la délinquance.

Même si la grande criminalité violente n'a toujours pas affligé le Grand-Duché, les statistiques, d'ailleurs globalement plus ou moins stables par rapport à 2011, continuent à afficher une tendance qualitative inquiétante qui reflète la perte de cohésion sociale générale, phénomène à mettre en partie sur le compte d'une crise qui s'éternise.

Après que d'importantes enquêtes ont pu être bouclées avec succès, le fléau des cambriolages fut endigué.

D'autres catégories de délinquances se sont par contre ravivées : la recrudescence des vols simples, grivèleries, vols à l'étalage, cambriolages dans les véhicules, vols avec violence et de l'ivresse publique témoignent de l'évolution sociale incertaine qui affecte non seulement la confiance du citoyen dans les institutions et la civilité, mais qui laisse aussi la scène libre aux individualismes, aux dépens de la solidarité.

Les phénomènes violents n'ont pas non plus pu être radiés de l'ordre du jour. En général les interventions policières dans le cadre des affaires de coups et blessures et autres violences restent à un niveau élevé.

Les rébellions contre les représentants des forces de l'ordre stagnent par rapport à l'an dernier. La tendance à la progression, vécue au cours des dernières années, a pu être endiguée par la mise en œuvre de mesures opérationnelles spécifiques ciblées et par quelques prises de décisions politiques communales, notamment en matière de la nuit blanche.

Cette année encore les meurtres et assassinats demeurent rares : les enquêteurs du Service de Police Judiciaire ont résolu les trois affaires de meurtre et d'assassinat qui se sont produits.

Alors que le regard du grand public est surtout axé sur les statistiques en rapport avec la délinquance, le défi qui se pose à la Police dans le cadre de ses autres interventions est énorme, surtout dans le contexte social actuel. Les forces de l'ordre sont de plus en plus sollicitées dans leur rôle de médiateur et de conseiller. La police de proximité fait son retour sous les projecteurs.

Avec son entrée dans le monde du Web 2.0, pendant le deuxième semestre, la Police a franchi un nouveau pas dans son effort de transparence et de dialogue avec le citoyen.

Le recrutement policier va mieux. Les problèmes rencontrés l'année dernière au niveau de la carrière de l'inspecteur ont pu être contrés. 52 volontaires ont réussi l'admission à l'École de Police, après une campagne d'information et une sélection plus ciblées que l'année précédente.

L'année opérationnelle fut surtout marquée par le dispositif de sécurité mis en place à l'occasion du mariage de SAR le Grand-Duc Héritier, événement au succès duquel la Police Grand-Ducale a largement contribué.

Par ailleurs SAR le Grand-Duc Henri était en visite officielle à la nouvelle Cité Policière, qui est désormais autorisée à porter son nom.

L'année 2013 pourrait bien devenir une année-clé pour la Police. Trois projets de réformes fondamentales sur la réorganisation structurelle, la loi sur la discipline et le statut du personnel dans la fonction publique sont effectivement à l'ordre du jour. Les réformes, qui devront être mises en place dans un contexte difficile, sont pourtant devenues nécessaires pour mieux adapter la Police aux nouvelles réalités socio-économiques et démographiques. L'offre de sécurité publique au profit du citoyen ne peut qu'en sortir améliorée.

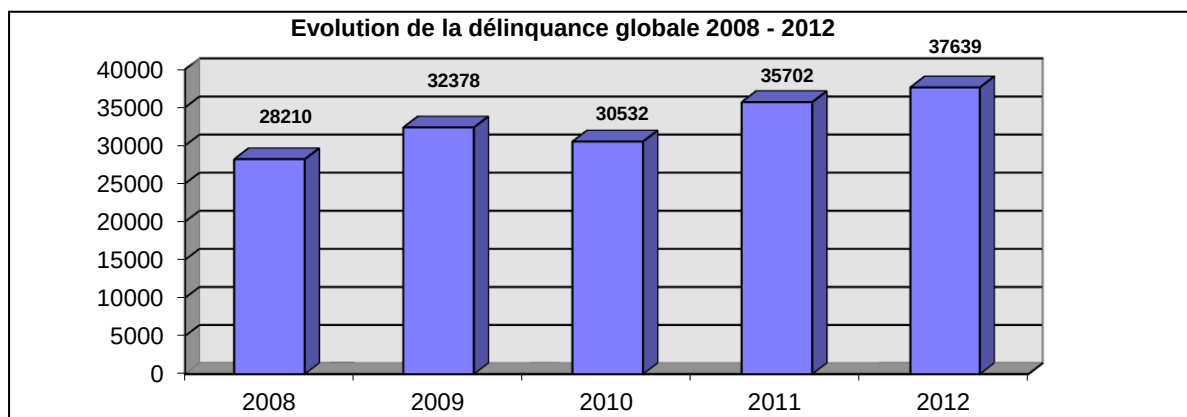
2 Les statistiques policières

2.1 Analyse statistique de la délinquance

Les statistiques pour l'année 2012 comprennent les données de tous les services opérationnels de la police et représentent l'activité policière dans les divers domaines de la délinquance.

Les chiffres en matière de circulation routière (délits de fuite, ivresse au volant et refus alcotest) ne figurent plus dans le chapitre « La délinquance », mais sont repris sous le chapitre « La circulation routière ».

2.2 La délinquance



LES GRANDES TENDANCES

L'évolution générale des affaires constatées par la Police Grand-Ducale affiche une légère augmentation du chiffre global par rapport à l'année 2011 :

- d'une part, 1.937 faits supplémentaires ont été enregistrés, ce qui représente une légère augmentation de 5,42% par rapport à l'année 2011 ;
- d'autre part, il faut noter que le taux de criminalité sur 100.000 habitants est quasiment stagnant. On constate 7.171 faits sur 100.000 habitants en 2012 par rapport à 6.975 en 2011, ce qui représente une légère majoration de l'ordre de 2,81%.

Une analyse plus détaillée démontre pourtant qu'il existe des variations considérables dans les domaines suivants :

Nous remarquons une hausse

- des coups et blessures volontaires (+250 faits = +9,9 %)
- des diffamations, calomnies, injures (+260 faits = +18,1 %)
- des grivèleries (taxi, essence, etc.) (+404 faits = +36,2 %)
- de la protection de la vie privée (incommoder par téléphone...) (+81 faits = +18,4%)
- des ivresses publiques (+113 faits = +25,6 %)
- des escroqueries, tromperies (+134 faits = +53,8 %)
- des vols avec violences accomplis (+101 faits = +28,4 %)
- des attentats à la pudeur (+46 faits = +63,0%)

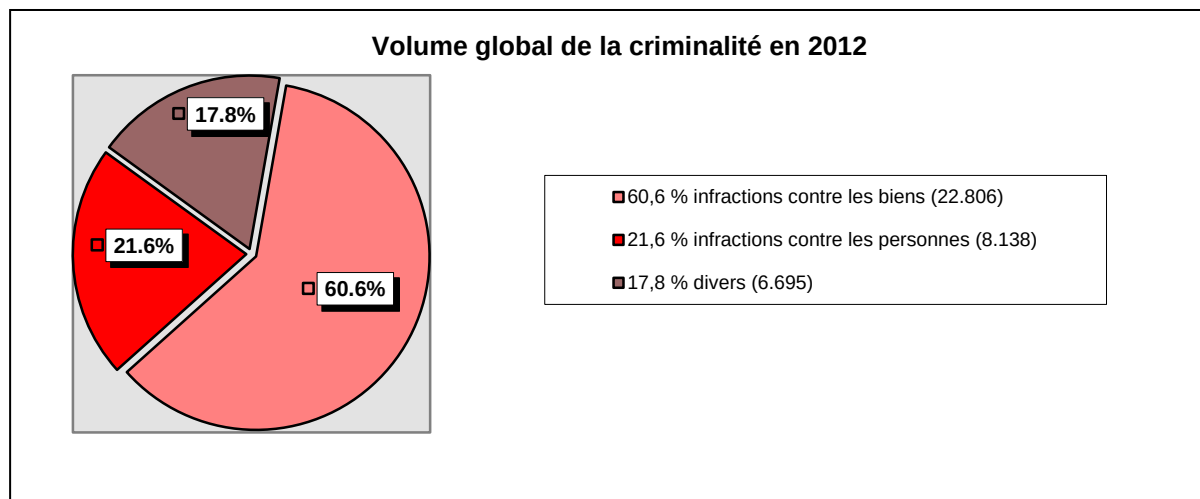
Mais nous constatons d'autre part une baisse, notamment

- des cambriolages (-416 faits = -11,6 %)
- des affaires de stupéfiants (-358 faits = -12,2%)
- des délits financiers (-38 faits = -59,4%)
- des armes prohibées (-44 faits = -14,5 %)

¹ Les chiffres sont recueillis sur base des données constatées au 1^{er} février de l'année suivante.

2.2.1 Les types de délinquance

Pour mieux analyser la délinquance, la ventilation des affaires est effectuée suivant les grandes catégories des infractions suivantes.



Type d'infractions	2008	2009	2010	2011	2012
Infractions contre les biens	17.374	19.074	18.531	21.867	22.806
Infractions contre les personnes	5.650	5.878	6.134	7.216	8.138
Divers	5.186	7.426	5.867	6.619	6.695
Total:	28.210	32.378	30.532	35.702	37.639

La grande catégorie des « infractions contre les biens » avec **60,6%** représente la majorité des affaires et elle dépasse largement les autres catégories enregistrées. Elle augmente légèrement avec 939 faits par rapport à 2011, soit **4,3%**. Cette grande catégorie d'infractions est constituée en majeure partie des vols.

La catégorie des « Infractions contre les personnes » avec **21,6%** regroupe les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Cette catégorie d'infractions augmente considérablement de 922 infractions, soit **12,8%** par rapport à 2011.

La catégorie « Divers » avec **17,8%** des infractions, regroupe toutes les infractions non répertoriées dans les deux grandes catégories énoncées ci-avant. Plus que la moitié (58,4%) de ces affaires sont des infractions constatées pour stupéfiants, cabaretage, tapages nocturnes et ivresse publique. Par rapport à l'année précédente la catégorie « Divers » reste stagnante avec 76 faits en plus, soit **1,1%**. Par ailleurs y sont aussi répertoriés les délits et infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que délits contre l'environnement, chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, travaux clandestins, etc.

2.2.2 Les grandes catégories d'infractions

Le tableau suivant montre l'évolution de la délinquance par grandes catégories d'infractions avec une subdivision en groupes de catégories. Les chiffres avec le détail de ces groupes de catégories, ainsi que leur composition, sont affichés aux pages suivantes.

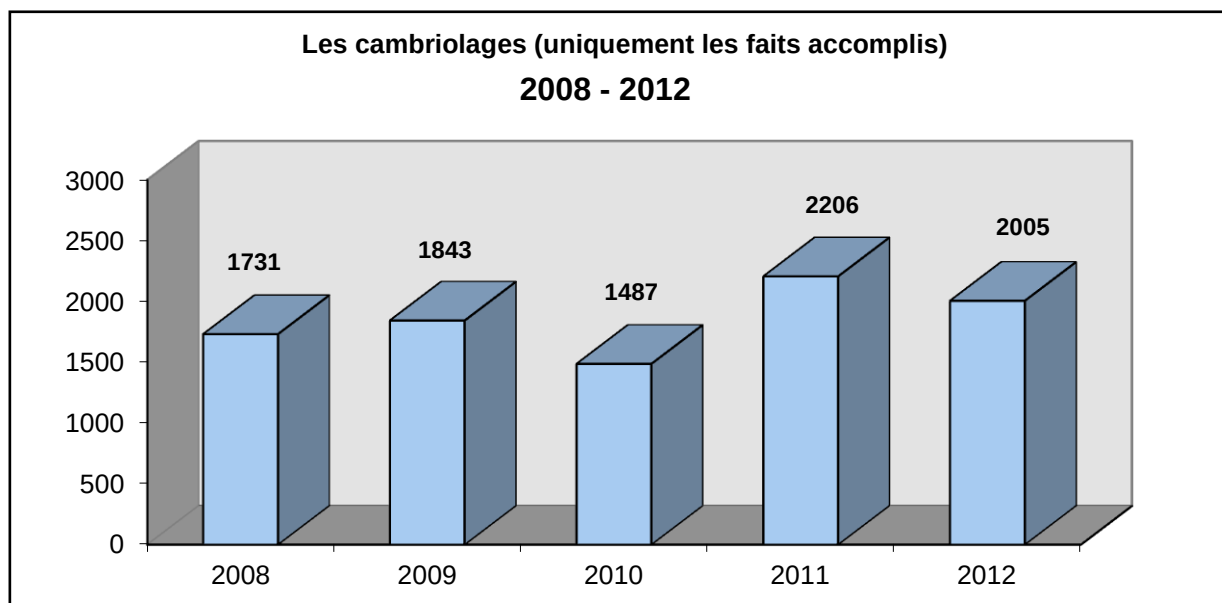
(Les taux maximums sont soulignés et en gras.)

Groupes de catégories (avec tentative)	2008	2009	2010	2011	2012
Infractions contre les biens	17.374	19.074	18.531	21.867	<u>22.806</u>
cambriolages	2.789	2.951	2.413	<u>3.579</u>	3.163
vols liés aux véhicules	2.096	2.048	2.018	2.041	<u>2.111</u>
autres vols	6.442	6.660	7.218	8.775	<u>9.243</u>
affaires de vandalisme	4.512	4.796	4.808	5.054	<u>5.290</u>
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité volés exclus)	161	<u>407</u>	198	239	215
autres infractions contre les biens	1.049	1.803	1.509	1.787	<u>2.267</u>
vols avec violences ¹	326	418	377	398	<u>527</u>
Infractions contre les personnes	5.650	5.878	6.134	7.216	<u>8.138</u>
violences envers les personnes	2.518	2.542	2.682	3.134	<u>3.617</u>
atteintes aux mœurs	<u>353</u>	304	260	284	322
menaces	1.122	1.236	1.243	1.473	<u>1.557</u>
diffamations/calomnies/injures	990	1.072	1.205	1.434	<u>1.694</u>
discriminations raciales	21	28	24	<u>40</u>	30
protection de la vie privée (incommoder par téléphone)	297	300	311	441	<u>522</u>
autres infractions contre les personnes	349	396	409	<u>410</u>	396
Divers	5.186	<u>7.426</u>	5.867	6.619	6.695
affaires de stupéfiants	1.343	2.232	2.574	<u>2.941</u>	2.583
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	<u>538</u>	385	231	269	335
délits contre l'environnement	187	178	179	<u>202</u>	186
ivresse publique	430	516	523	441	<u>554</u>
autres infractions	2.688	<u>4.115</u>	2.360	2.766	3.037
Grand Total:	28.210	32.378	30.532	35.702	<u>37.639</u>

2.2.2.1 Les infractions contre les biens

Les infractions contre les biens en 2012 affichent une **hausse de 4,3%**. Cette catégorie représente **60,6 %** de toutes les infractions. Nous remarquons que **8,5%** (1.930) des faits sont des **tentatives**.

Les infractions contre les biens représentent notamment :



¹ Dans les vols avec violences sont en outre inclus 10 vols de véhicule avec violences qui sont en plus énumérés sous vols liés aux véhicules. Mais les chiffres totaux ne reprennent ces infractions qu'une seule fois. Ceci est valable pour tous les tableaux affichant les vols avec violences.

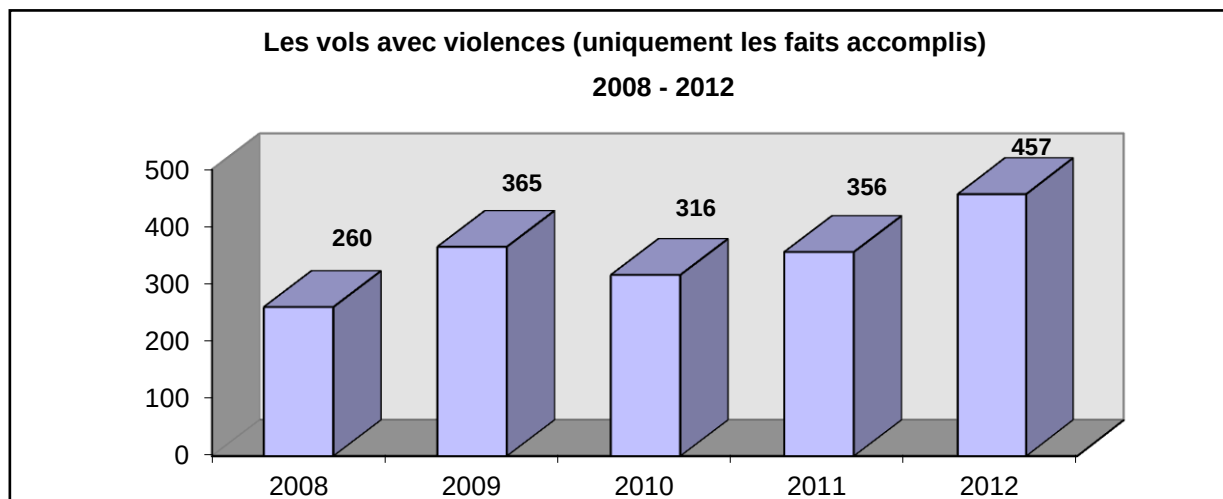
Le tableau des cambriolages accomplis montre de 2008 à 2012 une tendance stagnante avec une légère baisse de 201 faits en 2012 par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à 9,1%. Il s'agit de vols par effraction, escalade ou à l'aide de fausses clefs dans les maisons. (Le graphique ci-dessus affiche uniquement les faits accomplis et non les tentatives.)

Voici le détail des cambriolages par maisons habitées et non habitées (avec tentatives).

<i>Groupes de catégories</i>	<i>affaires en 2012</i>			
	<i>total</i>	<i>accomplis</i>	<i>tentatives</i>	<i>% par rapport au total des infractions</i>
Cambriolages	3.163	<u>2.005</u>	1.158	8,4 %
cambriolages dans maisons habitées	1.862	1.113	749	4,9 %
cambriolages dans maisons non-habitées	1.301	892	409	3,5 %

Considérant les cambriolages avec tentatives incluses, nous notons **une baisse de 416 faits (-11,6%) par rapport à l'année précédente** (3.163 en 2012 et 3.579 en 2011). **Les cambriolages dans les maisons habitées ont baissé de 292 faits équivalant à 13,6% par rapport à l'année précédente** et les cambriolages dans les maisons non habitées sont également en baisse de 124 faits équivalant à 8,7%. **Plus d'un tiers (36,6%) de tous les cambriolages en 2012 étaient des tentatives.**

Les 5 communes avec les plus grands nombres de cambriolages sont : Luxembourg (743 = 23,5%), Esch-sur-Alzette (189 = 6,0%), Pétange (169 = 5,3%), Differdange (106 = 3,3%), et Bettembourg (105 = 3,3%).



Par rapport à l'année 2011, une hausse de 101 affaires, soit 28,4%, peut être constatée. Le graphique représente seulement les faits accomplis. L'évolution depuis 2008 démontre des tendances cycliques en dents de scie avec une hausse considérable en 2012.

Cette catégorie d'infractions comprend tous les vols avec violences, que ces violences soient exercées avec ou sans armes. Sont également inclus les hold-up, affaires pour lesquelles la victime visée par les auteurs de l'infraction n'était pas une personne privée mais un établissement financier ou commercial, tels que les instituts bancaires, transporteurs de fonds, bijouteries, stations d'essence etc.

Le tableau ci-dessous affiche la répartition des vols avec violences avec ou sans armes.

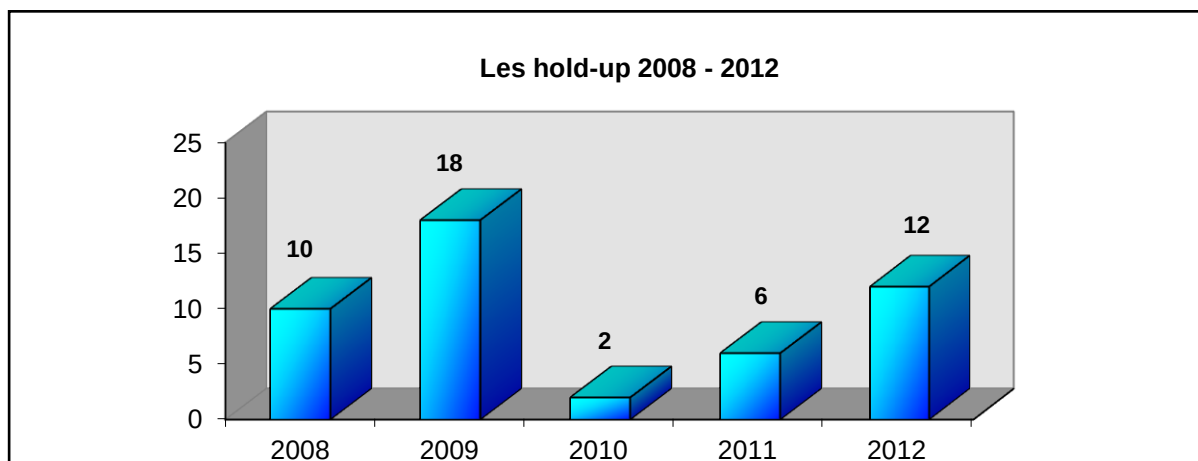
Groupes de catégories	affaires en 2012			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Vols avec violences	527	457	70	1,4 %
vols avec violences sans armes	458	404	54	1,2 %
vols avec violences avec armes	69	53	16	0,2 %

Dans les vols avec violences sont aussi inclus 10 vols de véhicules avec violences.

Notons que par rapport à la **moyenne pluriannuelle** depuis 2008:

- les vols avec violences sans armes affichent une importante hausse de 134,75 faits, ce qui équivaut à une augmentation de **41,7%** par rapport à la moyenne pluriannuelle (moyenne de 323,25 faits depuis 2008 et 458 en 2012 [avec tentatives]) et que
- les vols avec violences avec armes affichent également une hausse de 12,5 faits, ce qui équivaut à **22,1%** à la moyenne pluriannuelle (moyenne de 56,5 faits depuis 2008 et 69 en 2012 [avec tentatives]).

L'évolution des hold-up (attaques à main armée) contre des **instituts bancaires, des transporteurs de fonds et commerces** est représentée dans le tableau suivant (seulement les faits accomplis):



Depuis 2008 aucun hold-up accompli n'a été enregistré contre des *instituts bancaires* ou des *transporteurs de fonds*.

Les hold-up sur commerces et établissements (librairies, magasins d'alimentation/self-service, bijouteries...) et les stations d'essence ont notablement augmenté par rapport aux années 2011 et 2010.

Notons dans ce contexte que les cibles visées sont par ordre décroissant les :

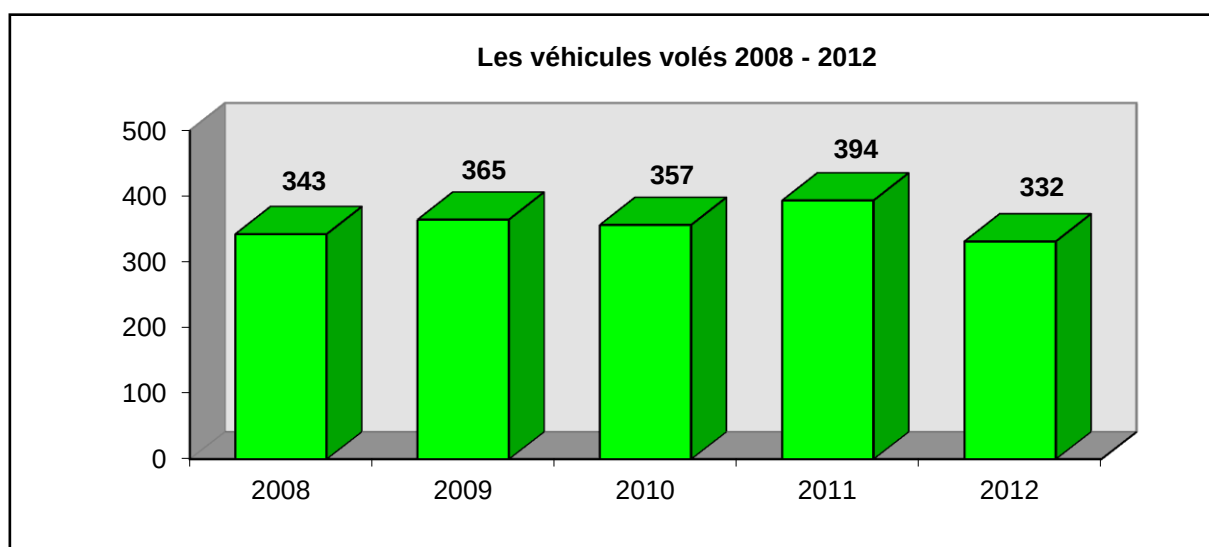
- stations d'essence (4 en 2012, 3 en 2011, 0 en 2010, 16 en 2009 et 5 en 2008)
- commerces et établissements (8 en 2012, 3 en 2011, 2 en 2010, 2 en 2009 et 5 en 2008) (uniquement les faits accomplis).

Les vols liés aux véhicules

Les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires de véhicules représentent avec **78,6%** la plus grande part des vols liés aux véhicules. **Les vols liés aux véhicules n'affichent qu'une légère hausse de 70 faits par rapport à 2011, soit de 3,4%** (2.111 en 2012 et 2.041 en 2011 [avec tentatives]).

Groupes de catégories	affaires en 2012			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Vols liés aux véhicules	2.111	1.711	400	5,6 %
vols de véhicules	372	332	40	1,0 %
vols de véhicules avec violences et menaces	4	4	0	0,0 %
vols de véhicules avec violences et armes	6	3	3	0,0 %
vols dans véhicules ou d'accessoires	1.659	1.303	356	4,4 %
vols de vélos	70	69	1	0,2 %

Le graphique ci-dessous affiche le nombre des véhicules volés (tentatives non incluses).



Les conseils de prévention et la lutte persistante des forces de l'ordre et des constructeurs de véhicules sont des facteurs de prévention récurrents pour ce type de criminalité. La coopération policière internationale, dont notamment le Système d'Information SCHENGEN, et le progrès technique des systèmes de protection du type «système antivol » ont permis d'endiguer ce fléau.

Par rapport à l'année précédente nous constatons une **diminution de 15,7%**, soit de 62 véhicules.

Mais notons également que 7 véhicules ont été volés sous menaces d'armes ou de violences. Ainsi, on enregistre en 2012 **6 Car-Jacking** (4 en 2011, 10 en 2010, 3 en 2009 et 1 en 2008) (véhicules volés sur la voie/lieu public ou même terrain privé) et **0 Home-Jacking** (0 en 2011, 0 en 2010, 2 en 2009 et 0 en 2008) (après intrusion dans une habitation).

Pour les **Vols Garage**, on constate **6 véhicules volés**, en 2012 (19 en 2011, 19 en 2010, 22 en 2009 et 14 en 2008).

Dans ces cas les auteurs ne font pas usage d'armes, de violences ou de menaces, mais ils volent les clefs du véhicule après intrusion dans une habitation pour s'emparer du véhicule.

En 2012, plus que la moitié de tous les véhicules (70,7% de 332) a été volée dans le canton d'Esch-sur-Alzette et dans le canton de Luxembourg.

Les 5 communes avec le plus grand nombre de vols sont : Luxembourg (64), Esch-sur-Alzette (33), Dudelange (16), Pétange (15), Bettembourg (11) et Schuttrange (11).

Les 5 marques de véhicules les plus volées sont Volkswagen, Audi, Mercedes, Renault et Peugeot.

166 véhicules, soit 50,0% des voitures volées en 2012 ont été retrouvés, dont 63,9% au Grand-Duché, 15,7% en France, 11,4% en Belgique et 9,0% dans d'autres pays.

La majorité des véhicules (45,8 %) est retrouvée endéans les 3 jours et 78,9% endéans un mois.

Autres infractions contre les biens / propriétés

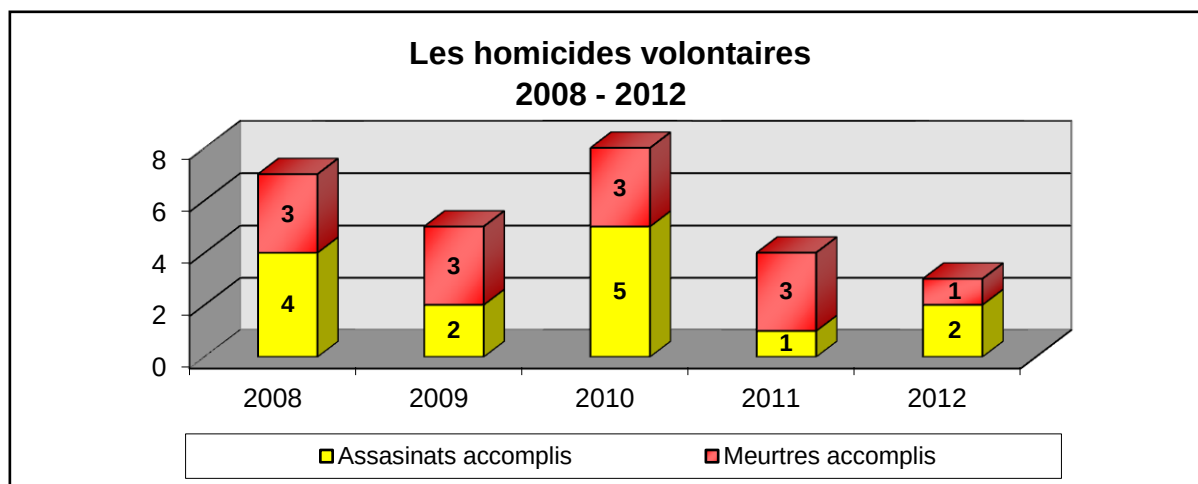
Groupes de catégories (avec tentatives)	2008	2009	2010	2011	2012
Autres vols	6.442	6.660	7.218	8.775	9.243
vols domestiques	196	179	190	257	208
vols à l'étalage	1.126	1.138	1.061	1.057	1.180
vols à la tire	899	696	824	894	837
vols simples	4.178	4.598	4.890	6.106	6.549
recels	43	49	47	64	77
autres (vols à fausses clefs ect.)	/	/	206	397	392
Affaires de vandalisme	4.512	4.796	4.808	5.054	5.290
dégradations	2.683	3.015	3.430	3.691	3.938
destructions	1.179	1.041	817	747	722
incendies	106	185	115	118	108
graffitis	312	350	281	281	304
violations de sépulture	9	9	4	4	6
autres affaires de vandalisme	223	196	161	213	212
Contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	161	407	198	239	215
fausse monnaie	39	120	76	64	30
contrefaçons ou falsifications de chèques, cartes de crédit, actions etc.	21	26	20	24	32
faux en écriture	47	58	27	32	44
autres contrefaçons ou falsifications	54	203	75	119	109
Autres infractions contre les biens	1.049	1.803	1.509	1.787	2.267
abus de confiance	135	180	223	258	240
grivèleries (taxi, essence, etc.)	654	797	953	1.115	1.519
escroqueries/tromperies	108	353	151	249	383
détournements	1	8	5	5	7
extorsions	46	47	48	63	74
chèques sans provision	3	3	4	1	0
usage de chèques ou cartes de crédit volés	65	138	92	29	14
délits financiers	37	277	33	64	26
autres	0	0	0	3	4

Notons que surtout le groupe des 'autres vols', des 'affaires de vandalisme' et grivèleries (taxi, essence, etc.) est en augmentation continue depuis 2008.

2.2.2.2 Les infractions contre les personnes

Le taux de pourcentage des infractions contre les personnes, qui regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes, est de **21,6%** par rapport au total (37.639) de toutes les infractions. On constate une **hausse de 12,8%** par rapport à 2011.

Les infractions contre les personnes représentent notamment :

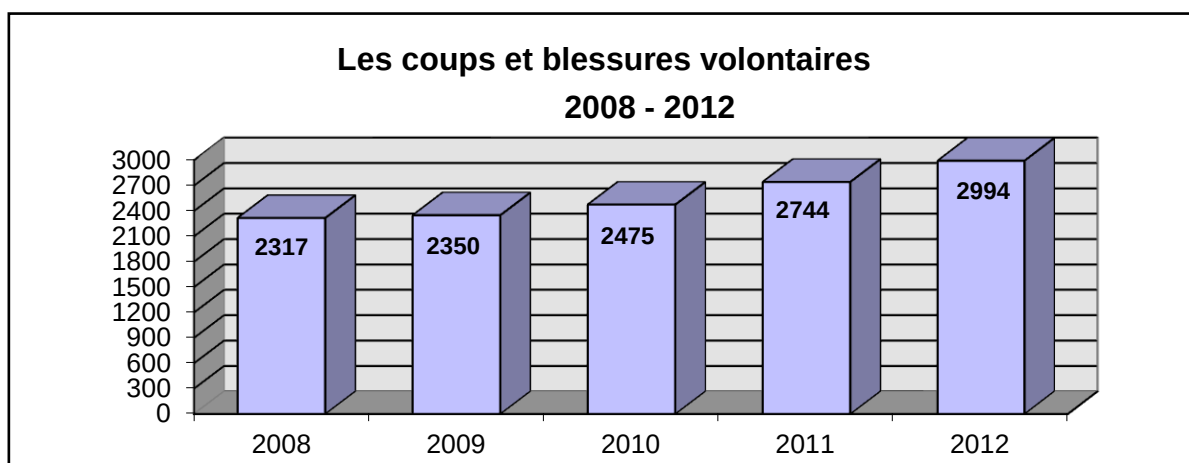


Le graphique précédant affiche les homicides volontaires qui se composent des assassinats et meurtres (uniquement les faits accomplis). Pour 2012 nous notons 2 assassinats et 1 meurtre. Il faut cependant remarquer que pour cette catégorie, le pourcentage des tentatives est très élevé (110 tentatives en 2012).

Ci-dessous les homicides volontaires et les tentatives enregistrés depuis 2008:

2008 → 4 assassinats et 3 meurtres	(84 tentatives)
2009 → 2 assassinats et 3 meurtres	(79 tentatives)
2010 → 5 assassinats et 3 meurtres	(77 tentatives)
2011 → 1 assassinat et 3 meurtres	(82 tentatives)
2012 → 2 assassinats et 1 meurtre	(110 tentatives)

Groupes de catégories	affaires en 2012			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Homicides volontaires	113	3	110	0,3 %
assassinats	6	<u>2</u>	4	0,0 %
meurtres	107	<u>1</u>	106	0,3 %



Les coups et blessures volontaires sont en progression permanente depuis 5 ans. On note pour l'année 2012 une **augmentation de 250 affaires**, soit **9,1%** (2.744 en 2011).

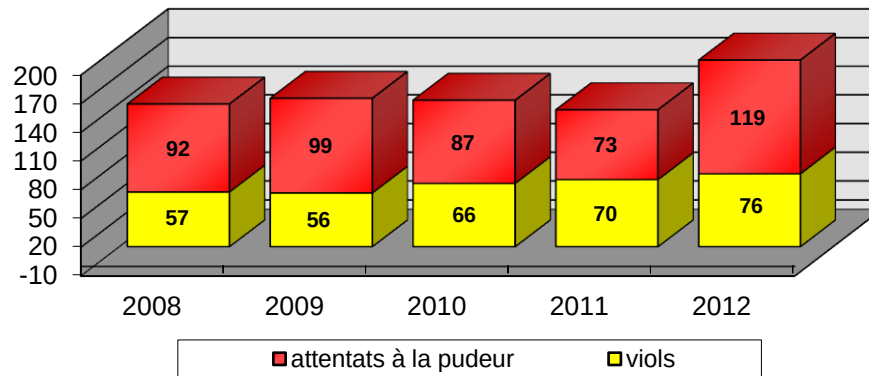
Ci-dessous le détail des coups et blessures volontaires constatés en 2012:

Groupes de catégories	affaires en 2012			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Coups et blessures volontaires	2.994	2.994	0	8,0%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	677	677	0	1,8%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	2.317	2.317	0	6,2%

Le détail des autres affaires de violences envers les personnes se présente de la manière suivante :

Groupes de catégories	affaires en 2012			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Autres violences envers les personnes	499	497	2	1,3%
coups et blessures involontaires	437	437	0	1,2%
prises d'otages	5	4	1	0,0%
enlèvements	16	15	1	0,0%
séquestrations	41	41	0	0,1%

Les viols et attentats à la pudeur 2008 - 2012



Les viols et les attentats à la pudeur ont une tendance stagnante depuis 4 ans et en 2012 on constate une forte augmentation des attentats à la pudeur de 46 affaires (63,0%) et une légère croissance de 6 affaires (8,6%) des viols par rapport à 2011.

Groupes de catégories	2008	2009	2010	2011	2012
Atteintes aux mœurs	<u>353</u>	304	260	284	322
viols	57	56	66	70	<u>76</u>
attentats à la pudeur	92	99	87	73	<u>119</u>
outrages publics aux bonnes mœurs	<u>62</u>	56	37	49	57
proxénétisme	<u>15</u>	2	8	7	7
racolage de personnes (provoquer à la débauche)	2	6	3	<u>13</u>	6
infractions contre règl. communal Ville Luxbg (tenue indécente/prostitution)	<u>94</u>	65	46	54	38
autres	<u>31</u>	20	13	18	19

En 2012, 38 infractions contre le règlement communal de la Ville de Luxembourg (tenue indécente/prostitution) ont été constatées et 6 infractions pour racolage de personnes.

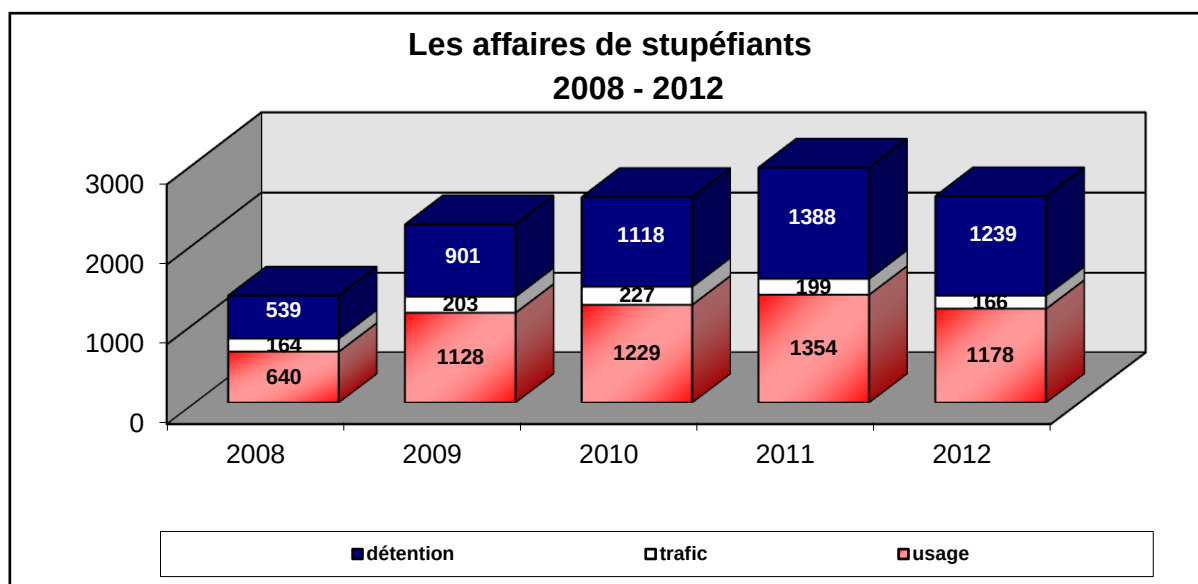
Autres infractions contre les personnes

Groupes de catégories	2008	2009	2010	2011	2012
Autres infractions contre les personnes	2.779	3.032	3.192	3.798	<u>4.199</u>
rébellions	114	<u>142</u>	114	100	99
outrages à agents	192	210	<u>217</u>	<u>217</u>	216
menaces	1.122	1.236	1.243	1.473	<u>1.557</u>
diffamations/calomnies/injures	990	1.072	1.205	1.434	<u>1.694</u>
discrimination raciale	21	28	24	<u>40</u>	30
non-assistance de personnes en danger	19	18	22	<u>31</u>	21
obligation alimentaire	16	19	18	<u>30</u>	18
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	297	300	311	441	<u>522</u>
autres	8	7	38	32	<u>42</u>

Ces « autres infractions contre les personnes » affichent un seuil élevé. Ainsi on dénote pour l'année 2012 une augmentation de 401 infractions, soit une augmentation de 10,5% par rapport à 2011 et une hausse de 51,1% par rapport à 2008.

2.2.2.3 Divers

Cet ensemble se compose d'affaires de stupéfiants, d'infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et d'autres infractions non regroupées dans les grandes catégories d'infractions « infractions contre les personnes » et « infractions contre les biens ».



Pour l'année 2012 on constate une **baisse** par rapport à l'année précédente de **358 infractions**, ce qui équivaut à **12,2%**. Mais soulignons aussi que des variations plus ou moins fortes peuvent se manifester par le nombre des contrôles et une plus grande orientation des recherches sur l'un ou l'autre phénomène. Les affaires de stupéfiants se composent de l'usage, de la détention et du trafic de stupéfiants. **En matière des stupéfiants la Police a fait des efforts particuliers depuis 2009 pour lutter contre ce fléau et a procédé à de multiples arrestations.**

Groupes de catégories	2008	2009	2010	2011	2012
Affaires de stupéfiants	1.343	2.232	2.574	2.941	2.583
stupéfiants – détention	539	901	1.118	1.388	1.239
stupéfiants – trafic	164	203	227	199	166
stupéfiants – usage	640	1.128	1.229	1.354	1.178

Police des étrangers

Groupes de catégories	2008	2009	2010	2011	2012
Infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	538	385	231	269	335
passeurs	0	1	1	0	0
expulsions	457	190	145	153	175
police des étrangers	81	194	85	116	160

Autres infractions de toutes sortes

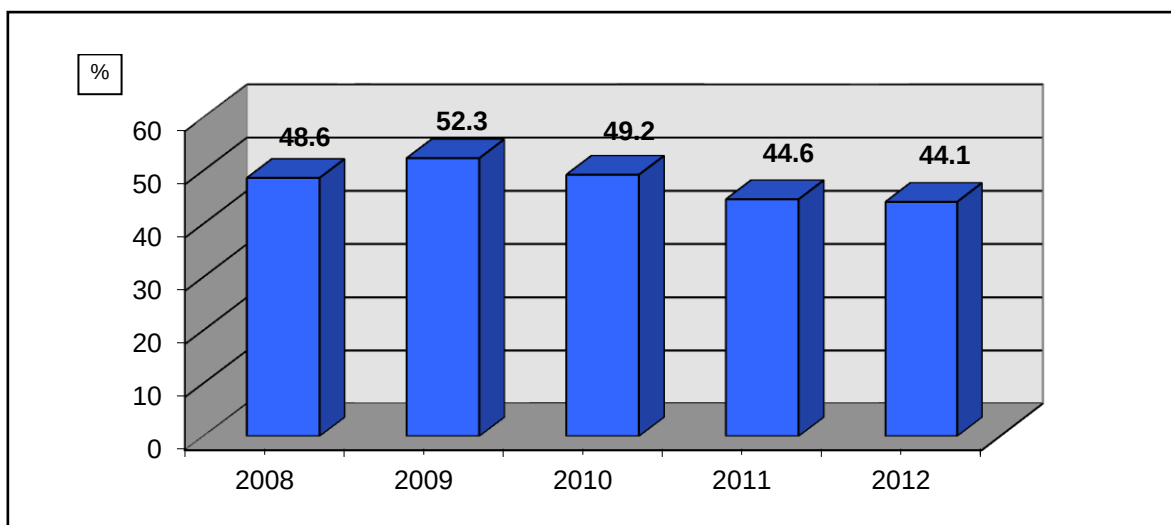
Groupes de catégories (avec tentatives)	2008	2009	2010	2011	2012
armes prohibées	258	260	313	304	260
cabaretage	465	499	415	465	382
droit de visite	173	223	202	186	315
ivresse publique	430	516	523	441	554
tapages nocturnes / bruits gênants	261	344	271	340	394
délits contre l'environnement	187	178	179	202	186
Autres infractions	1.531	2.789	1.159	1.471	1.686

Sous la rubrique « autres infractions » tombent plus particulièrement des délits et infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que l'environnement, chasse, pêche, contrôle

des vivres, hébergement, cabaretage, ivresse publique, tapage nocturne etc. ainsi que la délinquance qui ne peut ni être regroupée dans « infractions contre les personnes » ni dans « infractions contre les biens ».

2.2.3 Le taux d'élucidation

Le tableau ci-dessous représente le taux d'élucidation des affaires depuis 2008 :



Pour l'année 2012 nous enregistrons un taux d'élucidation de 44,1%, ce qui correspond à une légère **baisse de 0,5 points** par rapport à l'année 2011. Notons cependant qu'une affaire est considérée élucidée si au moins une personne a été identifiée ou soupçonnée pour l'infraction.

Rappelons qu'en 2001 le taux d'élucidation était seulement de 32,9 %.

En 2001 la Police était confrontée à 22.646 affaires alors qu'en 2012 ce chiffre atteignait 37.639.

Une analyse détaillée du taux d'élucidation pour les trois types de délinquances se présente comme suit :

<i>Groupe de catégories</i>	<i>constatées 2011</i>	<i>élucidées 2011</i>		<i>constatées 2012</i>	<i>élucidées 2012</i>	
	<i>total</i>	<i>total</i>	<i>%</i>	<i>total</i>	<i>total</i>	<i>%</i>
Infractions contre les biens	21.867	4.112	18,8%	22.806	4.637	20,3%
cambriolages	3.579	233	6,5%	3.163	249	7,9%
vols liés aux véhicules	2.041	104	5,1%	2.111	131	6,2%
autres vols	8.775	1.695	19,3%	9.243	1.860	20,1%
affaires de vandalisme	5.054	795	15,7%	5.290	950	18,0%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	239	148	61,9%	215	134	62,3%
autres infractions contre les biens	1.787	1.000	56,0%	2.267	1.160	51,2%
vols avec violences	398	138	34,9%	527	156	29,6%
Infractions contre les personnes	7.216	5.520	76,5%	8.138	5.627	69,1%
violences envers les personnes	3.134	2.257	72,0%	3.617	2.353	65,1%
atteintes aux mœurs	284	232	81,7%	322	242	75,2%
autres infractions contre les personnes	3.798	3.031	79,8%	4.199	3.032	72,2%
Divers	6.619	6.288	95,0%	6.695	6.338	94,7%
affaires de stupéfiants	2.941	2.898	98,5%	2.583	2.540	98,3%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	269	264	98,1%	335	330	98,5%
autres infractions	3.409	3.126	91,7%	3.777	3.468	91,8%
Grand Total:	35.702	15.920	44,6%	37.639	16.602	44,1%

Cette année-ci, le taux d'élucidation des infractions contre les biens a **légèrement augmenté** de 1,5 points (20,3 en 2012 et 18,8 en 2011). On constate une **diminution** du taux d'élucidation des infractions contre les personnes (76,5 en 2011 et 69,1 en 2012) et une **tendance stagnante** du taux d'élucidation des infractions diverses (95,0 en 2011 et 94,7 en 2012).

2.2.4 Les auteurs et les victimes

2.2.4.1 Les auteurs

Dans l'analyse des auteurs, nous ne prenons en considération que les personnes identifiées et inculpées pour une des infractions constatées.

Groupes de catégories	Auteurs Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	5.476	3.556	1.111	4.667	85,2%	560	247	807	14,7%
cambriolages	225	175	19	194	86,2%	27	4	31	13,8%
vols liés aux véhicules	132	106	11	117	88,6%	14	0	14	10,6%
autres vols	2.151	1.242	515	1.757	81,7%	220	174	394	18,3%
affaires de vandalisme	1.439	935	267	1.202	83,5%	195	41	236	16,4%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	159	111	35	146	91,8%	7	6	13	8,2%
autres infractions contre les biens	1.119	814	227	1.041	93,0%	60	18	78	7,0%
vols avec violences*	253	175	37	212	83,8%	37	4	41	16,2%
Infractions contre les personnes	11.895	7.841	3.152	10.993	92,4%	605	295	900	7,6%
violences envers les personnes	5.645	3.690	1.498	5.188	91,9%	305	151	456	8,1%
atteintes aux mœurs	303	212	74	286	94,4%	16	1	17	5,6%
autres infractions contre les personnes	5.947	3.939	1.580	5.519	92,8%	284	143	427	7,2%
Divers	8.581	6.001	1.794	7.795	90,8%	593	193	786	9,2%
affaires drogues	3.628	2.719	439	3.158	87,0%	381	89	470	13,0%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	488	282	95	377	77,3%	62	49	111	22,7%
autres infractions	4.465	3000	1.260	4.260	95,4%	150	55	205	4,6%
Grand Total :	25.952	17.398	6.057	23.455	90,4%	1.758	735	2.493	9,6%
		74,2%	25,8%			70,5%	29,5%		

Groupes de catégories	Auteurs Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	5.476	1.790	43	1.833	33,5%	1.992	1.347	3.339	61,0%	304	5,6%
cambriolages	225	82	0	82	36,4%	77	60	137	60,9%	6	2,7%
vols liés aux véhicules	132	44	1	45	34,1%	50	32	82	62,1%	5	3,8%
autres vols	2.151	672	20	692	32,2%	880	525	1.405	65,3%	54	2,5%
affaires de vandalisme	1.439	626	12	638	44,3%	618	172	790	54,9%	11	0,8%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	159	37	1	38	23,9%	56	62	118	74,2%	3	1,9%
autres infractions contre les biens	1.119	213	7	220	19,7%	211	470	681	60,9%	218	19,5%
vols avec violences*	253	117	2	119	47,0%	101	26	127	50,2%	7	2,8%
Infractions contre les personnes	11.895	4.796	74	4.870	40,9%	5.812	1.077	6.889	57,9%	136	1,1%
violences envers les personnes	5.645	2.296	37	2.333	41,3%	2.764	496	3.260	57,8%	52	0,9%
atteintes aux mœurs	303	100	2	102	33,7%	148	48	196	64,7%	5	1,7%
autres infractions contre les personnes	5.947	2.400	35	2.435	40,9%	2.900	533	3.433	57,7%	79	1,3%
Divers	8.581	3.052	51	3.103	36,2%	3.916	1.471	5.387	62,8%	91	1,1%
affaires drogues	3.628	1.813	36	1.849	51,0%	1.340	413	1.753	48,3%	26	0,7%
infr. contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	488	2	0	2	0,4%	344	127	471	96,5%	15	3,1%
autres infractions	4.465	1.237	15	1.252	28,0%	2.232	931	3.163	70,9%	50	1,1%
Grand Total :	25.952	9.638	168	9.806	37,8%	11.720	3.895	15.615	60,2%	531	2,0%
		98,3%	1,7%	100 %		75,1%	24,9%	100 %			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 2 vols de véhicules avec violences. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.2.4.2 Les victimes

Groupes de catégories	Victimes Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	17.349	9.135	7.176	16.311	94,0%	572	465	1.037	6,0%
cambriolages	2.505	1.443	1.026	2.469	98,6%	21	15	36	1,4%
vols liés aux véhicules	1.916	1.224	663	1.887	98,5%	19	10	29	1,5%
autres vols	7.331	3.221	3.330	6.551	89,4%	388	392	780	10,6%
affaires de vandalisme	4.163	2.455	1.649	4.104	98,6%	40	18	58	1,4%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	109	62	47	109	100,0%	0	0	0	0,0%
autres infractions contre les biens	775	445	295	740	95,5%	25	10	35	4,5%
vols avec violences *	559	291	168	459	82,1%	80	20	100	17,9%
Infractions contre les personnes	10.374	4.570	4.665	9.235	89,0%	552	586	1.138	11,0%
violences envers les personnes	5.156	2.444	2.062	4.506	87,4%	338	311	649	12,6%
atteintes aux mœurs	322	43	179	222	68,9%	21	79	100	31,1%
autres infractions contre les personnes	4.896	2.083	2.424	4.507	92,1%	193	196	389	7,9%
Divers	1.532	819	539	1.358	88,6%	63	111	174	11,4%
affaires drogues	149	82	55	137	91,9%	4	8	12	8,1%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	7	4	3	7	100,0%	0	0	0	0,0%
autres infractions	1.376	733	481	1.214	88,2%	59	103	162	11,8%
Grand Total:	29.255	14.524	12.380	26.904	92,0%	1.187	1.162	2.349	8,0%
		54,0%	46,0%			50,5%	49,5%		

Groupes de catégories	Victimes Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	17.349	9.055	82	9.137	52,7%	6.460	1.688	8.148	47,0%	64	0,4%
cambriolages	2.505	1.541	11	1.552	62,0%	850	103	953	38,0%	0	0,0%
vols liés aux véhicules	1.916	894	10	904	47,2%	732	273	1.005	52,5%	7	0,4%
autres vols	7.331	3.645	33	3.678	50,2%	2.698	930	3.628	49,5%	25	0,3%
affaires de vandalisme	4.163	2.263	17	2.280	54,8%	1.628	234	1.862	44,7%	21	0,5%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	109	57	0	57	52,3%	42	10	52	47,7%	0	0,0%
autres infractions contre les biens	775	404	5	409	52,8%	288	75	363	46,8%	3	0,4%
vols avec violences *	559	254	6	260	46,5%	224	67	291	52,1%	8	1,4%
Infractions contre les personnes	10.374	4.707	68	4.775	46,0%	4.894	650	5.544	53,4%	55	0,5%
violences envers les personnes	5.156	2.299	35	2.334	45,3%	2.409	384	2.793	54,2%	29	0,6%
atteintes aux mœurs	322	138	3	141	43,8%	153	25	178	55,3%	3	0,9%
autres infractions contre les personnes	4.896	2.270	30	2.300	47,0%	2.332	241	2.573	52,6%	23	0,5%
Divers	1.532	770	8	778	50,8%	653	92	745	48,6%	9	0,6%
affaires drogues	149	73	0	73	49,0%	59	16	75	50,3%	1	0,7%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	7	4	0	4	57,1%	1	2	3	42,9%	0	0,0%
autres infractions	1.376	693	8	701	50,9%	593	74	667	48,5%	8	0,6%
Grand Total:	29.255	14.532	158	14.690	50,2%	12.007	2.430	14.437	49,3%	128	0,4%
		98,9%	1,1%	100 %		83,2%	16,8%	100 %			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 9 vols de véhicules avec violences. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.2.5 La délinquance juvénile

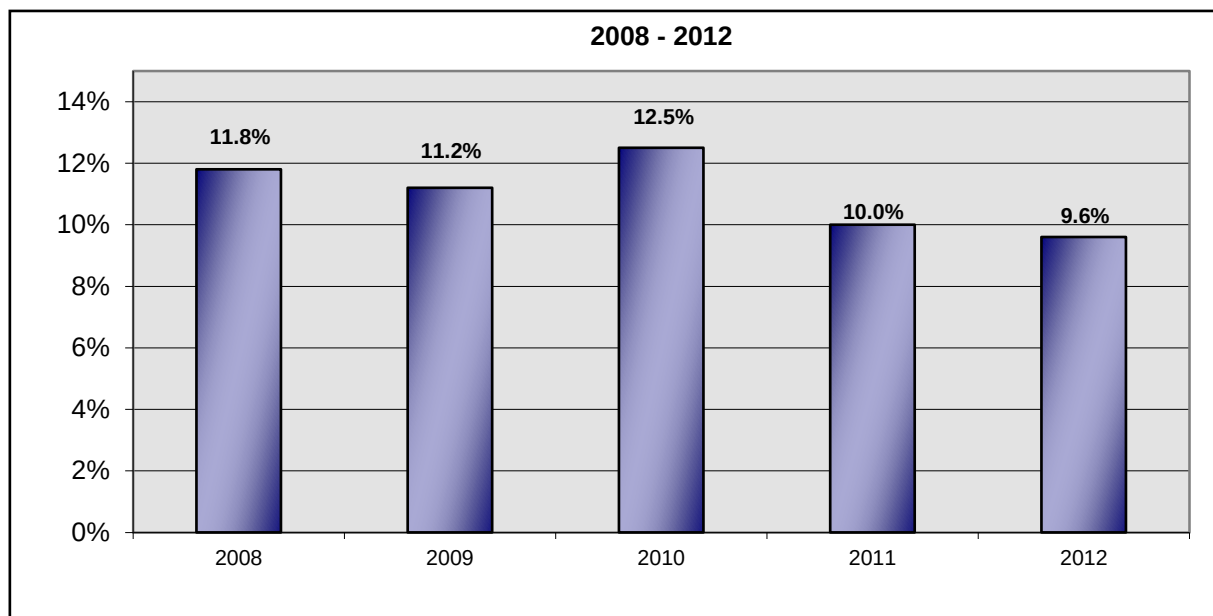
Le chapitre suivant est entièrement consacré à l'analyse de la délinquance juvénile.

Avant 2000 le pourcentage des auteurs mineurs était largement en dessous des 10% (8 à 9%) pour dépasser en 2000 les 13%.

La Police Grand-Ducale a créé début 2003 un groupe de travail avec mission d'élaborer un concept en cette matière.

Une analyse qualitative et quantitative bi-annuelle, un sondage tous les 2 ans et des mesures préventives et répressives supplémentaires sont les principales décisions qui ont été prises.

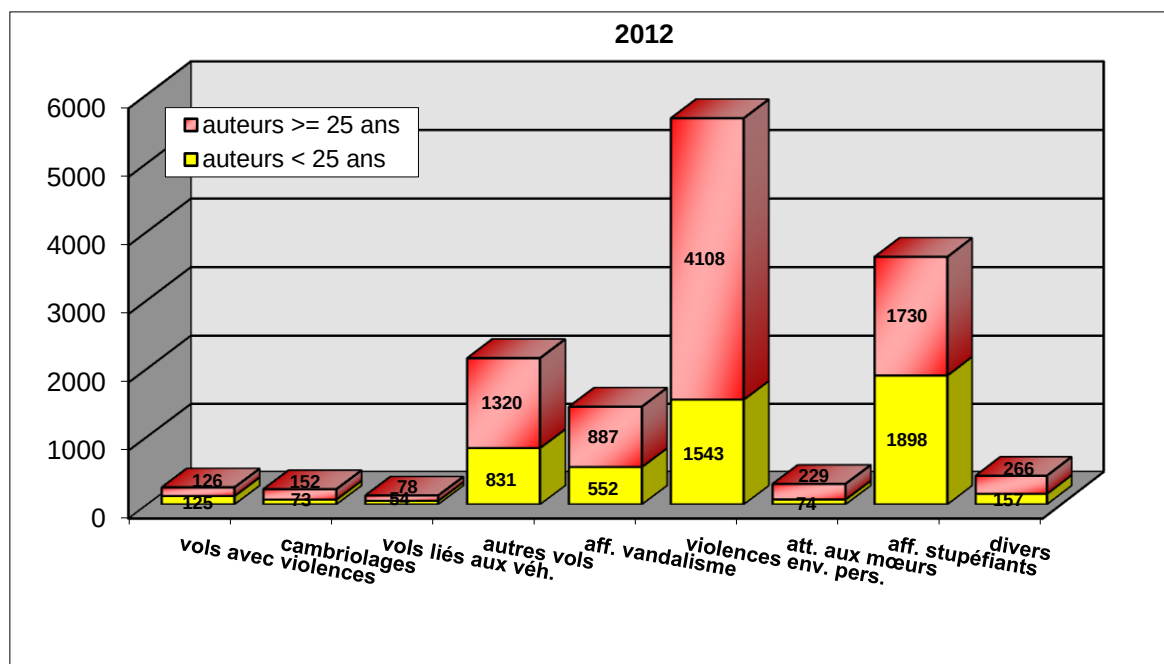
L'évolution de la délinquance des mineurs (<18 ans)



Le graphique ci-dessus montre le taux de pourcentage des auteurs mineurs (<18 ans) par rapport à tous les auteurs. Nous constatons un taux élevé quasi stable jusqu'en 2010. En 2010, ce taux a diminué de **2,5 points** par rapport à l'année précédente. En 2012, 2.493 auteurs sur un total de 25.952 personnes étaient des auteurs mineurs, ce qui équivaut à **9,6%**.

La délinquance juvénile par catégories d'infractions

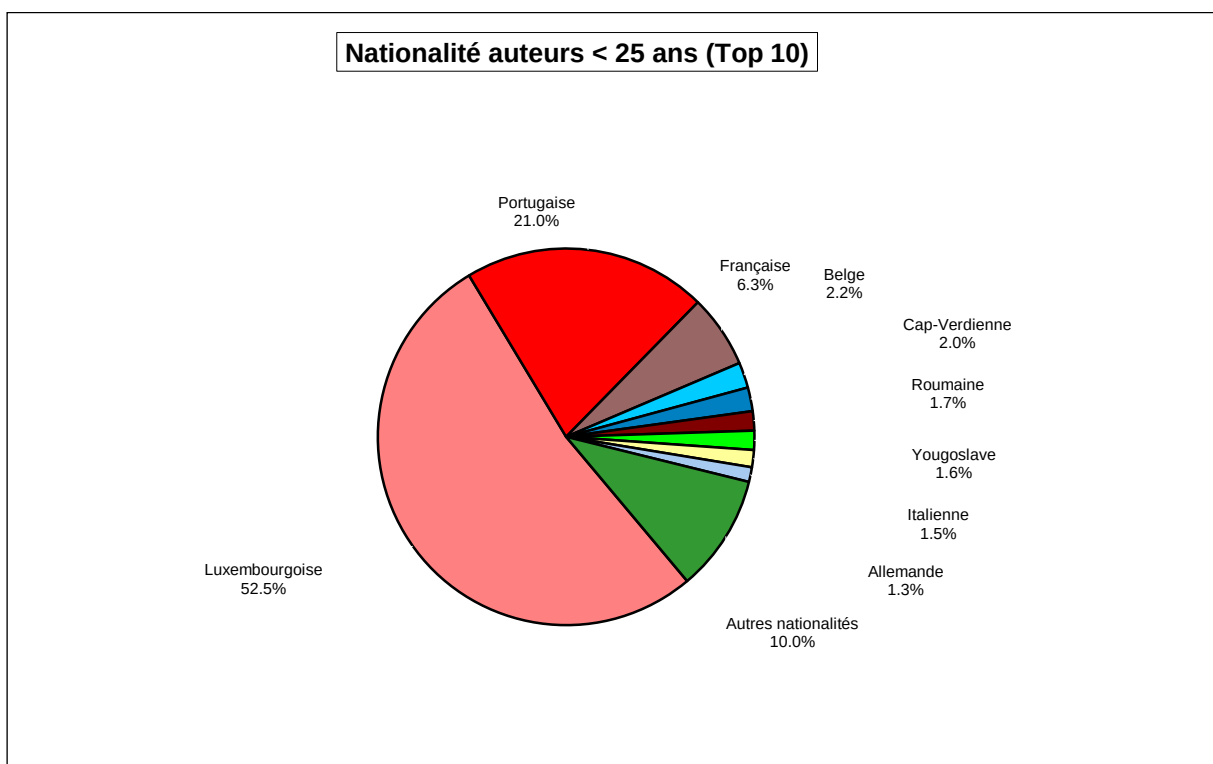
Pour l'analyse plus détaillée ci-dessous, le terme de juvénilité prend en considération les auteurs jusqu'à l'âge de 24 ans inclus (< 25). En outre, pour des raisons de synthèse l'analyse se limite aux groupes d'infractions concluantes de la délinquance juvénile. Ainsi les catégories d'infractions comme par exemple les infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, d'escroquerie et délits financiers, colportage etc. n'y sont pas incluses. Le groupe d'infractions « divers » englobe les deux catégories d'infractions « armes prohibées » et « fausses alertes et fausses alertes à la bombe ».



	2008		2009		2010		2011		2012		Taux de variation 2011-2012
Groupes de catégories (avec tentatives)	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	
vols avec violences	113	64,9	108	55,7	116	64,1	139	58,4	125	49,8	-10,1%
cambrjolages	148	51,6	120	46,5	140	59,3	154	50,7	73	32,4	-52,6%
vols liés aux véhicules	92	59,0	87	55,8	97	56,4	68	51,1	54	40,9	-20,6%
autres vols	872	46,0	838	44,5	851	44,4	807	40,9	831	38,6	+3,0%
affaires de vandalisme	440	46,5	496	46,3	599	49,0	510	42,1	552	38,4	+8,2%
violences envers les personnes	1.169	33,0	1.168	32,5	1.242	32,0	1.432	29,3	1.543	27,3	+7,7%
atteintes aux mœurs	93	29,3	74	26,2	67	25,9	60	23,2	74	24,4	+23,3%
affaires de stupéfiants	1.092	56,8	1.655	55,1	1.850	52,7	2.087	52,6	1.898	52,3	-9,0%
divers	208	52,1	215	53,5	262	54,1	198	41,7	157	37,1	-20,7%
Total:	4.227	43,8	4.761	43,9	5.224	44,0	5.455	40,6	5.307	37,4	-2,7%

Par rapport à 2011 le taux global de pourcentage des auteurs de < 25 ans a diminué de 3,2 points (37,4 en 2012 à 40,6 en 2011). On constate, que le nombre global des auteurs a diminué suite aux contrôles renforcés avec des recherches focalisées dans ce domaine. Les pourcentages restent constants au fil des années.

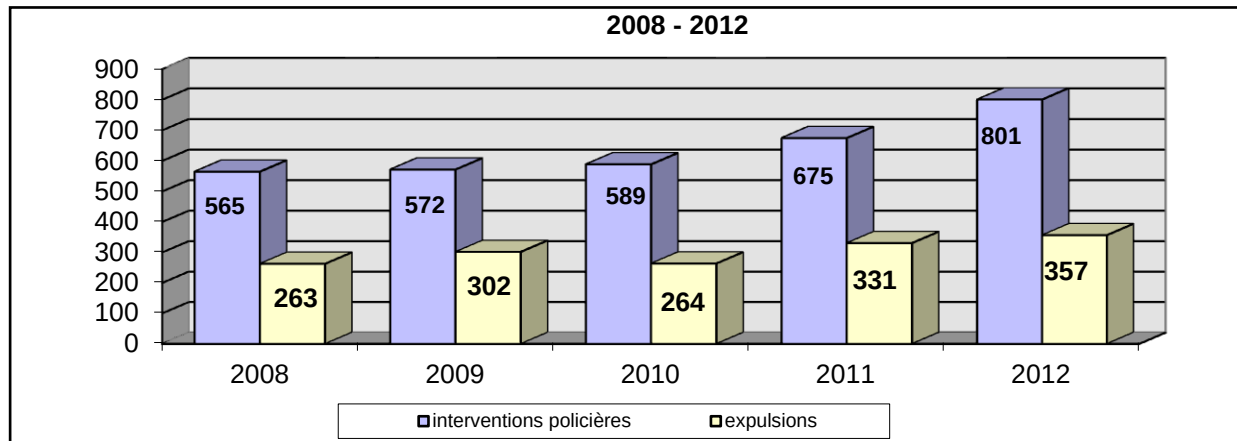
La répartition des auteurs de < 25 ans par nationalité en 2012



2.2.6 La violence domestique

La loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique crée un cadre légal pour protéger les personnes victimes d'une violence domestique. Sous certaines conditions, avec l'autorisation du procureur d'Etat, la police procède à l'expulsion de l'auteur potentiel proférant des violences à l'égard de la personne proche.

Toute intervention policière en matière de violence domestique conduit à l'établissement d'un rapport d'intervention, et le cas échéant à une expulsion. Le tableau ci-dessus montre le nombre des interventions policières et expulsions par année.



Ci-dessous le détail des infractions constatées et connexes à l'infraction de violence domestique:

Groupes de catégories	infractions en 2011			
	total	accomplis	tentatives	%
Infractions contre les biens	66	66	0	4,3%
dégradations		52	0	3,4%
destructions		8	0	0,5%
vols simples		6	0	0,4%
Infractions contre les personnes	1.316	1.298	18	85,2%
meurtres		0	18	1,2%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail		90	0	5,8%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail		684	0	44,3%
séquestrations		12	0	0,8%
coups et blessures involontaires		2	0	0,1%
viols		5	0	0,3%
attentats à la pudeur		8	0	0,5%
rébellions		2	0	0,1%
outrages à agents		9	0	0,6%
menaces		251	0	16,3%
diffamations/calomnies/injures		213	0	13,8%
protection de la jeunesse		14	0	0,9%
autres infractions contre les personnes		8	0	0,5%
Divers	162	161	1	10,4%
violations de domicile / après mesure d'expulsion		17	0	1,1%
armes prohibées		14	0	0,9%
saiesies / perquisitions		66	0	4,3%
stupéfiants – détention – trafic - usage		12	0	0,8%
arrestations sur flagrant délit / mandat d'arrêt		23	0	1,5%
autres		29	1	1,8%
Total :	1.544	1.525	19	100%

Dans 16 cas une violation de domicile après la mesure d'expulsion a été constatée. Par ailleurs la Police Grand-Ducale a constaté 5 viols et 18 tentatives de meurtres.

* Une intervention dans le domaine de la violence domestique peut contenir plusieurs infractions. En 2012 la Police Grand-Ducale a constaté 1.544 infractions pour 801 interventions.

2.3 Analyse statistique des documents

Le tableau montre l'inventaire des documents administratifs, judiciaires et internationaux de la Police.

- Les activités administratives de la Police proviennent de l'application informatique CORRES, logiciel de gestion et de suivi du courrier administratif ;
- Les documents judiciaires proviennent de plusieurs logiciels, le CORRES pour les échanges avec les autorités judiciaires, les informations policières (IP) et le journal des affaires (JDA) du Service de Police Judiciaire (SPJ) et les Services de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- Les documents internationaux sont gérés par le Service des Relations Internationales (SRI).

Documents judiciaires	dossiers	pièces
procès-verbaux des CP, CPI, CI et SC		42.592
procès-verbaux du SPJ et des 6 SREC		11.441
rapports judiciaires des SPJ et SREC		8.974
rapports judiciaires des CP, CPI, CI, SC adressés aux:		
Parquet	5.921	10.591
Parquet général	3.319	6.689
Juge d'Instruction	1.004	1.970
Autres rapports judiciaires	124	170
Total	10.368	82.427
Documents administratifs	dossiers	pièces
correspondance interne	22.716	43.200
requêtes de particuliers	2.423	4.937
requêtes d'organes externes:		
Administrations communales	3.010	3.691
Ministère de la Justice	804	1.544
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale	469	1.014
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur	322	362
Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Travaux Publics	342	423
Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Transports	645	1.383
Ministère des Affaires Etrangères	424	670
Autres ministères	200	419
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme Administrative	31	57
Autres	62	144
Total	31.448	57.844
Documents internationaux	dossiers	Pieces
Schengen, Interpol, Europol, Benelux, Frontex	14.344	43.032
CCPD demandes émises	8.891	8.891
CCPD demandes reçues	29.410	29.410
Total	52.645	81.333
Grand Total:	94.461	221.604

Explications quant à l'établissement d'un dossier ou d'une pièce:

La correspondance interne se décline comme étant l'ensemble des documents, notamment les rapports, dont l'initiateur est un membre de la Police.

Pour chaque document, respectivement requête, sont créés un dossier et une pièce. Par exemple une requête d'une administration entraîne la création d'un dossier et d'une pièce, un dossier pouvant regrouper plusieurs pièces.

*Les chiffres sont basés sur les pièces qui ont été créées en 2012. De ce fait y figurent **516** dossiers d'avant 2012, mais qui ont été traités ou clôturés cette année.*

Pour les documents Schengen, Interpol, Europol, Benelux et Frontex, la gestion se fait par dossiers et un dossier comporte en moyenne 3 pièces.

3 Les activités policières

3.1 La police judiciaire

3.1.1 Evolution des affaires

Au niveau des dossiers traités par le Service de Police Judiciaire (SPJ) au cours de l'exercice 2012, il y a lieu de souligner que le SPJ a de nouveau été chargé de quelques enquêtes délicates qui ont dû être menées de suite. Les sections économiques et financières ont été chargées d'un certain nombre d'enquêtes importantes qui demandent le déploiement de moyens importants. Le renforcement accordé pour 2013 de trois employés S, spécialistes du monde des banques et des sociétés, est vivement approuvé.

Le SPJ doit également revoir les prévisions budgétaires pour les formations à recevoir en 2013. L'impact de la crise économique se fait également ressentir à ce niveau et la fixation de priorités plus contraignantes devient incontournable. Cette situation s'aggrave davantage au vu des efforts faits pour renforcer les effectifs des sections police technique et nouvelles technologies et des formations de bases nécessaires pour ces nouveaux membres.

Il faut également souligner l'effort fourni par la section de police technique et la section nouvelles technologies au cours de l'exercice 2012. L'intervention d'une équipe de police technique devient systématique pour de nombreuses infractions lorsqu'il s'agit de relever des empreintes digitales, des traces d'ADN ou d'autres traces, ou simplement lorsqu'il s'agit d'établir une documentation photographique ou un plan de la scène de crime ou du lieu d'un accident.

Enfin, il faut relever le recours presque systématique aux services fournis par la section nouvelles technologies que ce soit sur le plan de l'exploitation des ordinateurs personnels, des téléphones portables, des supports informatiques saisis ou que ce soit sur le plan de l'interception légale des télécommunications et du repérage des personnes en danger à la demande des autorités judiciaires. Le nombre d'appuis fournis aux unités a augmenté de 35% par rapport à 2011.

3.1.2 L'ADN

Au niveau européen, les débats ont été lancés pour standardiser le travail des laboratoires de police scientifique. Une première décision-cadre vise l'accréditation des volets dactyloscopie et ADN pour 2015, resp. 2013, selon la norme ISO 17025. Cette obligation met le laboratoire luxembourgeois de police scientifique devant un grand défi. Un changement organisationnel, ainsi qu'un renforcement des effectifs et une augmentation des espaces nécessaires doivent être prévus. La mise en œuvre de la norme ISO 17025 se présente délicate dans des temps de crise économique avec des budgets prévisionnels en décroissance.

La commission européenne a, sur initiative de la présidence polonaise, ouvert le débat d'étendre cette idée de qualité, inhérente à ce type de norme, sur tout le travail en matière de police technique. La vision « forensic science 2020 » a élargi le défi lancé par la décision-cadre précitée en demandant encore davantage de changements organisationnels et de renforcements tant au niveau ressources humaines qu'au niveau infrastructure. L'arrangement et la finalisation de cette proposition est à aligner sur l'évolution future de la situation économique de l'UE.

Le SPJ est demandeur pour procéder à une évaluation de la mise en œuvre de la loi du 25 août 2006 relative aux procédures d'identification par empreintes génétiques en matière pénale et portant modification du Code d'instruction criminelle. Après 6 ans d'expériences avec cette loi certaines adaptations seraient hautement souhaitables afin d'augmenter l'efficacité et l'efficacé de cette loi.

3.2 La police administrative

3.2.1 La prévention

Les activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé au niveau des circonscriptions régionales. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, certains services communaux, etc.

À cette fin, la Police offre une multitude de programmes de sensibilisation dans des domaines aussi variés que les stupéfiants, la violence, les graffitis, les vols et les cambriolages. Des conférences adaptées à différentes catégories (jeunes, adolescents, adultes, personnes âgées) permettent d'informer le public sur les risques encourus et les possibilités pour les réduire.

Ainsi, 327 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 680 heures, ont été dispensées à travers le Grand-Duché en 2012 (en 2011 : 609 hrs.), dans le quatrième cycle primaire, dans l'enseignement post-primaire et au profit d'autres groupes de personnes. En matière de prévention de la violence, le nombre d'heures s'élevait à 692 heures dispensées lors de 340 séances (en 2011 : 772 hrs.), réparties dans les écoles primaires, post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (troisième âge, etc.).

La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction des Opérations et de la Prévention (DOP) de la Direction Générale (DG) et en particulier au Service de Prévention du Crime (SPC). Ce service constitue le point de contact pour toutes les institutions qui ont des besoins spécifiques en ce domaine (banques, services de gardiennage, commerces, etc.). Il offre également un conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur domicile. En 2012 le SPC a effectué 205 visites à domicile et 29 particuliers ont visité l'exposition permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri. Deux campagnes de sensibilisation « cambriolages » ont été plus particulièrement diffusées au grand public entre autres par des expositions aux centres commerciaux « City Concorde » et « La Belle Etoile ».

Quant aux projets spécifiques des différentes circonscriptions régionales, nous pouvons citer :

- la participation à différentes fêtes scolaires comprenant divers ateliers, comme celui des « Rauschbrillen » ;
- la sensibilisation des responsables communaux et scolaires dans le cadre de la menace « Amok » ;
- le suivi du programme antiviolence « Faustlos » et « Wien spillt, schléit net » ;
- l'organisation de concours d'affiche dans les lycées ;
- l'élaboration d'une charte de bonne conduite en matière de tapage nocturne pour les exploitants de débits de boisson ;
- la sécurité en matière de la circulation routière est toujours un sujet :
 - installation et exploitation des appareils de mesurage anonymes « Viacount » afin de mieux cibler les contrôles ;
 - sensibilisation des chauffeurs face aux accidents avec du gibier ;
- la sécurisation du chemin d'école comme « Parkt net op eisem Wee » et l'extension du projet « Schulbusbegleiter » ;
- l'organisation du cours « confiance en soi » pour personnes de tout âge ;
- l'organisation de conférences « courage civil ».

3.2.2 Les comités de prévention

49 réunions au niveau local ou régional ont eu lieu en 2012 dans les différentes régions et communes du Luxembourg sur base du règlement grand-ducal modifié du 17 juillet 2000 portant création et fonctionnement d'un comité de prévention communal ou intercommunal.

3.2.3 Le VISUPOL

Le service VISUPOL a connu quelques succès importants et a contribué à l'élucidation de différentes affaires. La plupart des constatations ont concerné les délits de vol, les vols avec violences, les coups et blessures volontaires, les affaires de drogues et les atteintes aux mœurs.

L'exploitation des 4 zones de sécurité A, B, C et D fut prolongée par règlement ministériel du 10 novembre 2012 pour 1 an (publication au mémorial A n° 243). L'exploitation de la zone de sécurité D regroupant la « route d'Arlon » et le « Stade Josy Barthel » n'est mise en œuvre que de manière ponctuelle lors d'événements sportifs de grande envergure.

3.2.4 Les opérations

3.2.4.1 Maintien de l'ordre

En 2012 la Police a déployé 1 dispositif de maintien d'ordre afin de faire face à la manifestation de syndicats métallurgistes devant le siège d'Arcelor Mittal le 08 mai 2012.

3.2.4.2 Les courses

3.2.4.2.1 Les courses cyclistes

Moyennant des escortes de sécurité motorisées effectuées par l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) et des postes de circulation mis en œuvre par les commissariats locaux, la Police a contribué au bon déroulement de 6 courses cyclistes de catégorie A (Skoda Tour de Luxembourg, Flèche du Sud, Championnats nationaux, etc.) et à 1 randonnée cycliste (Charly Gaul).

Plus de 3.000 heures de service ont été prestées afin de sécuriser les courses cyclistes (52), à caractère plutôt local.

3.2.4.2.2 Les courses à pied

A l'instar des années précédentes, un grand dispositif a été mis en place le 09 mai 2012 à l'occasion de la 7^{ème} édition du Marathon ING à Luxembourg-Ville. Au total 50 courses à pied ont été encadrées par les polices locales.

3.2.4.3 Les visites officielles et réunions internationales

En 2012, le Luxembourg a accueilli la Reine des Pays-Bas en visite d'Etat, et 2 visites officielles ont eu lieu au Luxembourg.

A l'occasion du mariage de SAR le Grand-Duc Héritier, événement médiatisé au niveau international, la Police a déployé le plus grand dispositif de sécurité connu à ce temps (protection des sites officiels, des lieux d'hébergement, des itinéraires, protections rapprochées des invités) afin de garantir la sécurité des hôtes lors des cérémonies et de leur séjour au Luxembourg.

Plus de mille policiers ont presté plus de 25.000 heures de service lors des deux jours de festivités.

La Police a également presté des escortes de circulation/sécurité, des services de sécurité/protection des lieux, de protection rapprochée et des postes d'honneur à l'occasion de 45 visites de travail (en 2011 : 46). Dans 12 cas les hôtes étrangers ont bénéficié, selon une évaluation de la menace à leur rencontre, d'un dispositif.

Les policiers de l'UGRM ont presté 3.640 heures lors des services de sécurité et de protection au Centre de Conférences Kirchberg (CCK) organisés à l'occasion de 19 conseils de ministres répartis sur 28 jours ainsi que plus de 800 heures de renfort aux unités régionales lors des services d'ordre et de sécurité.

3.2.4.4 La police de la circulation

3.2.4.4.1 Priorités

L'effort principal des contrôles routiers porte sur les domaines de la vitesse, de l'alcoolémie et d'autres défauts de comportement au volant (ceinture de sécurité, téléphone mobile, papiers de bord, feux rouges, etc.). Ces priorités ont été déterminées de commun accord avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures – Département des Transports.

3.2.4.4.2 Les campagnes nationales

A l'instar des années passées, la Police a effectué en 2012 des campagnes en matière de circulation routière, et ceci en collaboration avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et la Sécurité Routière.

Ces campagnes, couvrant aussi bien un caractère préventif que répressif, sont basées principalement sur :

- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la sécurité des motocyclistes ;
- la vitesse excessive ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- l'usage au volant du téléphone portable, les feux rouges, les priorités, les papiers de bord etc.

Ces campagnes sont mises sur pied en collaboration avec le Service Communication et Presse de la Direction Générale, qui veille notamment à :

- la sensibilisation de l'usager de la route par des messages de presse au préalable et des rappels tout au long des campagnes ;
- la médiatisation concernant des actions communes avec la Sécurité Routière ;

- la rédaction des messages préventifs.

3.2.4.4.3 L'instruction routière

Au niveau national, une équipe de l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) a organisé 82 séances de théâtre de guignol pour les classes préscolaires. Les 3 fonctionnaires de cette unité ont presté 1.084 heures dans ce domaine et au total 4.510 élèves y ont participé en 2012.

Depuis 2011 toutes les circonscriptions régionales disposent d'un jardin de circulation.

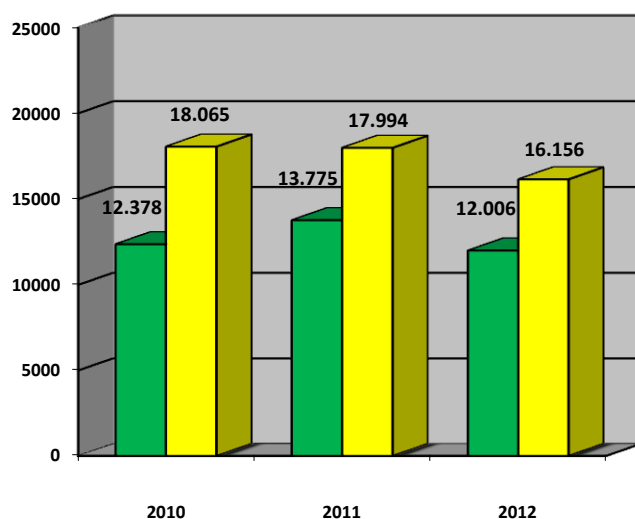
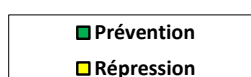
Le concept des jardins de circulation consiste à faire apprendre aux écoliers les règles de priorité du Code de la Route et de les sensibiliser aux dangers de la route.

Au cours de l'année 2012, les agents locaux « Instruction routière » ont presté plus de 3.330 heures au profit des élèves de l'enseignement fondamental.

3.2.4.4.4 Les actions préventives et répressives

Pour lutter contre l'insécurité routière, la Police a mis en œuvre des actions préventives ainsi que des actions répressives. Les tableaux ci-après donnent un aperçu sur les différents contrôles effectués dans les domaines les plus marquants.

	2010	2011	2012	% en 2012
Vitesse	14,414	14,514	12,295	43.66%
Stationnement Illicite	2,722	2,737	2,582	9.17%
Papiers	2,330	2,414	2,347	8.33%
Ceinture Sécurité	1,784	1,712	1,513	5.37%
Eclairage	1,729	2,053	1,362	4.84%
Contrôle Ecole	1,666	1,610	1,590	5.65%
Gsm	1,226	1,507	1,381	4.90%
Poids lourds - Transit	339	401	337	1.20%
Alcool	246	209	223	0.79%
Poids lourds - Interdiction de Circuler	207	274	258	0.92%
Poids lourds - Sécurité chargement	28	82	113	0.40%
Poids lourds ADR - Matières dangereuse	16	2	6	0.02%
Alcool & Stupéfiants	14	19	15	0.05%
Poids lourds - Surcharge	10	12	27	0.10%
Stupéfiants	3	18	11	0.04%
Poids lourds - Articles 561/06, 3821/85	2	17	15	0.05%
Autres	3,707	4,188	4,087	14.51%
Total:	30,443	31,769	28,162	100.00 %



Année	2010	2011	2012
Prévention	12.378	13.775	12.006
Répression	18.065	17.994	16.156
Nbre des contrôles routiers	30.443	31.769	28.162
Total de l'effectif d'agents pour les contrôles routiers	70.226	72.885	63.472
Durée contrôle par agents	61.014	65.173	55.559

3.2.4.4.5 Les résultats

En 2012 la Police a retiré 2167 permis de conduire (en 2011 : 2.495) pour les motifs suivants:

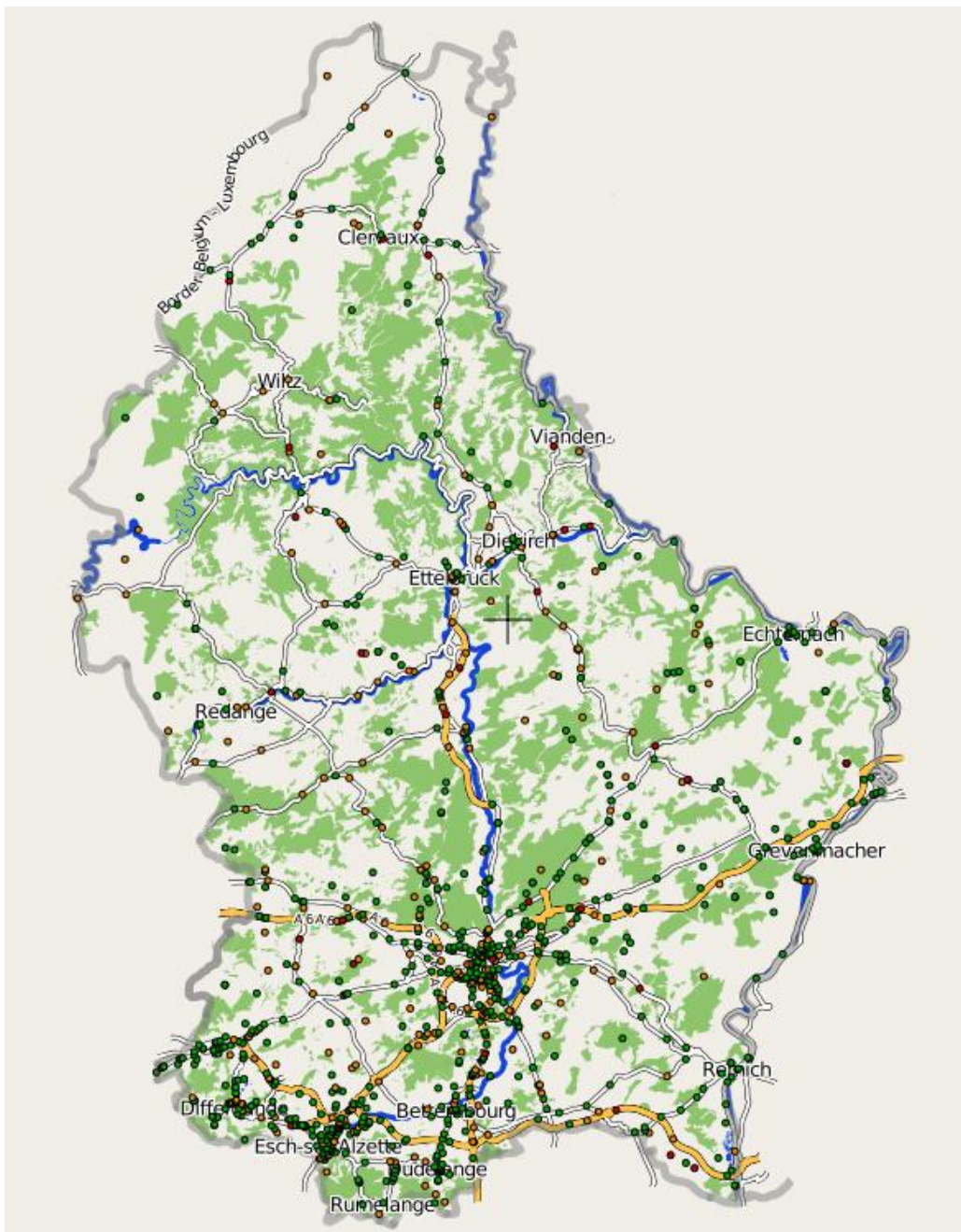
- 1.716 cas d'alcoolémie (en 2011 : 1.867) ;
- 381 cas de vitesse (en 2011 : 480) ;
- 70 cas autres (en 2011 : 148).

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie, sur base de réquisitions délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police a contrôlé au total 16.555 personnes (en 2011 : 17.588) au cours de 187 contrôles (en 2011 : 175). Le nombre de chauffeurs en infraction est en légère régression : 514 (383 PV et 131 AT) chauffeurs en 2012 pour 544 en 2011.

Le taux d'alcoolémie le plus élevé s'élevait à 1,41 mg/l. Notons que le taux maximum autorisé est de 0,25 mg/l respectivement 0,10 mg/l pour certaines catégories de chauffeurs.

3.2.4.5 La spatialisation des accidents

Afin de mieux combattre l'insécurité routière et afin de cibler davantage les contrôles routiers, la Police s'est dotée d'un programme permettant de cartographier les accidents de roulage afin d'identifier les points noirs. Au cours de l'année 2012, 1707 coordonnées spatiales d'accidents de roulage faisant objet d'un procès-verbal ont été enregistrées.



Carte : Accidents de circulation avec blessés/décès.

Infraction / Fait	Nombre	Légende carte
Accidents avec blessés légers	694	
Accidents avec blessés graves	252	
Accidents mortels	34	

Remarque :

Il s'agit du nombre d'accidents et non du nombre de personnes blessés ou décédées.

3.2.5 Les missions de soutien

3.2.5.1 La Cour Grand-Ducale

La Police a effectué au profit de la Cour Grand-Ducale notamment les missions suivantes :

- protection des Maisons Grand-Ducales 24/24 heures ;
- 9 escortes d'honneur lors de remises de lettres de créance ;
- protection rapprochée lors de la Visite d'État en Norvège ;
- service d'escorte et service d'ordre et de sécurité lors de 99 déplacements officiels et/ou privés des membres de la Famille Grand-Ducale sur le territoire national.

Mis à part le service de sécurité presté lors du séjour annuel de la Famille Grand-Ducale à Cabasson (France), 13 déplacements de LLAARR à l'étranger ont été encadrés par une protection rapprochée de l'Unité Spéciale de la Police.

3.2.5.2 La Chambre des Députés et les tribunaux

La Police a presté 4.442 heures de service d'huissier à l'occasion de 1.148 audiences aux tribunaux de Luxembourg et 320 heures lors des 151 audiences aux tribunaux de Diekirch.

1.029 heures de service huissier ont été prestées lors des 49 audiences à la Chambre des Députés.

3.2.5.3 Le transport de détenus / de fonds

Le nombre de transports et de garde de personnes, respectivement d'escortes d'objets sensibles est détaillé comme suit :

Type de mission	Nombre 2011	Nombre 2012	Heures prestées 2011	Heures prestées 2012
Transports de détenus	4.151	4.801	24.018	28.288
Garde de détenus	61	72	6.985	8.411
Escortes de transports de fonds	2	3	8	20
Escortes de transports d'œuvres d'arts	/	1	/	13,5
Escortes militaires	1	3	12	20,5

Au total, plus de 36.700 heures ont été prestées presque exclusivement par l'Unité de Garde et de Réserve Mobile lors de ces services. Le transfert et l'extraction des détenus condamnés de manière définitive sont compris dans ces chiffres.

3.2.5.4 Les points sensibles

18.005 heures de service ont été prestées lors des patrouilles PUMA, dont la mission principale constitue le contrôle régulier de points sensibles comme les ambassades et les institutions européennes.

3.2.5.5 L'hélicoptère de police

L'hélicoptère de police a effectué au total 560 heures de vol à l'occasion de 515 missions aériennes, dont 347 heures de patrouilles préventives sur l'ensemble du territoire (311 vols) et 213 heures de vol lors de missions opérationnelles (204 vols).

Les missions tactiques principales de l'année écoulée ont été les suivantes:

- appui des unités au sol (visites d'Etat, escortes, surveillances, contrôles d'interdictions de dépassements des poids lourds ou motos sur les autoroutes, appuis lors d'arrestations) ;
- appui lors d'accidents de la route, respectivement de sinistres et d'accidents de travail ;
- recherche de personnes disparues ;
- l'évaluation du trafic routier (aux heures de pointe, aux aires de repos et lors d'événements sportifs tels que les courses à pied, les courses cyclistes).

Lors de 79 missions de recherches (89 hrs de vol), 14 personnes en fuite (8) ou disparues (6) ont pu être localisées ou interceptées. De même 5 véhicules recherchés ont été retrouvés, grâce à l'engagement de l'hélicoptère de police.

3.2.5.6 Les maîtres-chiens

En 2012, les maîtres-chiens ont effectué les missions suivantes :

Type de mission	Nombre 2012	Heures prestées 2012
Avis de recherche	29	73
Contrôles d'envergure nationale	2	24
Postes de sécurité	60	423
Recherche drogues	94	496
Recherche d'explosifs	107	578
Recherche sur lieu d'incendie	23	73
Interception d'animaux errants	13	33
Patrouilles à pied	1397	2794
Patrouilles en véhicules	817	1634
Démonstrations au grand public	2	28
Patrouilles de sécurité à l'aéroport	261	2088

Notons qu'une présence à l'aéroport et à la gare de Luxembourg a été assurée 5 fois par semaine pendant 8 heures en alternance.

Lors des différentes missions, 943 gr de cannabis, 235 gr d'héroïne et 207 gr de cocaïne ont été trouvés.

3.2.5.7 La police des étrangers

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 de la nouvelle loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration, les chiffres en matière de police des étrangers se présentent comme suit pour l'année 2012 :

- 2.056 demandes d'asile ont été enregistrées ;
- 455 mesures de placements ont été prononcées ; dont 282 mesures de placements n°1 ;
- 3 personnes ont été refoulées; dont 1 sous escorte de la Police
- 146 personnes ont été rapatriées (= 60 dossiers), dont 34 rapatriements avec une escorte de la Police.

Dans le cadre des « Transferts Dublin » et « Reprises Dublin »

- 169 personnes ont été refoulées « Transferts Dublin » (= 101 dossiers); dont 80 avec une escorte de la Police
- 52 personnes (= 31 dossiers) ont été retournées au Grand-Duché « Reprises Dublin ».

En 2012, 1.486 personnes ont fait l'objet d'une saisie au système EURODAC, dont 403 enregistrements ont été confirmés en tant que saisie déjà appliquée par un autre Etat membre.

4 La communication

4.1 Le Service Communication et Presse

En matière de communication 2012 fut marquée par l'entrée de la Police dans le monde du Web 2.0.

La mise en service successive d'un compte Twitter, avec en fin d'année plus de 3.100 suiveurs, d'une page Facebook, avec plus de 16.000 fans et de deux applications Smartphone (IOS et Androïde), avec près de 20.000 abonnés « push », a non seulement agrandi le nombre de personnes jointes au contact direct, mais a surtout permis de toucher un nouveau public, plus jeune et plus mobile.

Ces nouveaux supports, qui ne se limitent pas à la simple publication unilatérale d'informations, ont aussi renforcé le dialogue avec le citoyen. Les commentaires recueillis sont très positifs et constructifs à quelques exceptions près.

Par ailleurs ces nouveaux moyens ont prouvé leur efficacité, par les retours d'information, recueillis dans de cadre de l'appui fourni à diverses enquêtes judiciaires (appels à témoins) et opérations policières (publication rapide d'informations sécuritaires, notamment lors de la mise en œuvre du PC

intempéries-neige début décembre, du mariage princier en octobre ou de matchs de football internationaux).

Le portail web www.police.lu s'est, lui aussi, montré à la hauteur des attentes:

le nombre moyen de 77.000 visites mensuelles (pour 975.000 visites annuelles) est en légère augmentation par rapport à 2012. Le site a enregistré 38,5 millions de hits. Plus de 28.000 contacts ont été traités sur toute l'année via le commissariat virtuel, ce qui correspondant à une moyenne de 75 opérations de communication directe par jour.

Pour autant les moyens de communication « traditionnels » n'ont pas été négligés.

La presse reste un interlocuteur privilégié de la Police, qui a répondu à plus de 130 demandes de reportages, sans compter la publication (7/7 jrs) d'au moins 3 bulletins de presse par jour. La permanence presse est intervenue sur plus de 150 alertes nocturnes ou durant les weekends, respectivement les jours fériés.

Un intérêt particulier revient au volet audiovisuel.

Depuis un certain nombre d'années déjà le Service Communication et Presse s'est doté de moyens techniques permettant la production de clips vidéo qui sont actuellement diffusés individuellement sur le portail web de la Police, ainsi que sur les médias YouTube et YouMakeTV.

En 2012 une bonne trentaine de sujets couvrant la prévention, les concepts policiers, le fonctionnement de l'administration en soi, respectivement la formation interne, ont pu être réalisés.

À l'instar des années précédentes la Journée de la Police, qui s'est tenue à Belvaux, a connu un énorme succès auprès du grand public.

À noter qu'au niveau événementiel la Police a innové avec une présence sur plusieurs jours dans deux grandes surfaces (La Belle Étoile et City Concorde) avec une exposition sur la prévention contre le cambriolage.

Le recrutement ayant posé quelques problèmes en 2011, la Direction Générale a pris les mesures qui s'imposaient en 2012, entre autres au niveau de la communication.

La campagne y afférente s'est déroulée sur 3 mois, d'avril à juin. L'idée était de mieux cibler et cerner le public potentiel et de l'informer via quelques nouveaux supports et moyens de communication.

Ainsi, 13 établissements scolaires ont suivi l'invitation de la Police à une séance d'information intensive d'une demi-journée, à la Cité Policière Grand-Duc Henri, à l'attention des élèves plus particulièrement intéressés et motivés en conséquence.

La section audio-visuelle du Service Communication et Presse a mis en ligne (sur Internet et Facebook) 4 clips vidéo thématiques les divers aspects du recrutement et du métier du policier.

Ce volet a été associé d'une campagne radio de deux semaines sur les ondes de la station Eldorado et d'une action d'affichage (« cul de bus ») sur un certain nombre d'autobus desservant les écoles de l'enseignement secondaire à travers tout le pays.

La Police était présente avec un stand « info-recrutement » dans quatre grandes-surfaces commerciales à Bertrange, Diekirch et Oberpallen et à toutes les foires d'emplois traditionnelles.

Finalement la campagne de recrutement a eu les répercussions positives escomptées, dans la mesure où le nombre de candidats à l'examen d'admission était élevé et que la qualité y était aussi, comme l'ont démontré les résultats d'examen réalisés par les volontaires.

Les moyens d'appui de la Police au niveau de l'encadrement de la presse, au profit du Gouvernement et du Palais Grand-Ducal ont été sollicités à diverses occasions des visites d'Etat de SAR la Reine des Pays Bas et différentes visites officielles, comme tous les ans, pour les festivités de la Fête Nationale.

Au niveau de la communication interne, l'Intranet de la Police s'est définitivement installé comme support de référence, avec en moyenne 1.100 visites par jour (weekends et jours fériés inclus).

À noter que la Journée d'Information, à laquelle participent tous les directeurs, chefs et commandants de services et d'unités, s'est tenue à Leudelange. La réorganisation, le nouveau statut et les opportunités Web 2.0 étaient à l'ordre du jour.

Le journal d'entreprise PollInfo est paru en été et en hiver, à deux reprises.

5 La coopération policière

5.1 L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice

Au cours de l'année 2012 les dossiers suivants ont marqués les travaux principaux en matière de sécurité intérieure.

5.1.1 Conseil et groupes de travail JAI

Les projets soumis au Conseil de l'Union Européenne et élaborés lors de réunions de groupes de travaux composés de spécialistes dans les domaines concernés ont porté d'une part sur la poursuite de dossiers déjà débutés lors des années précédentes et d'autre part sur de nouvelles initiatives. Les dossiers ont été suivis par des délégués de la Police Grand-Ducale, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région et les conseillers JAI auprès de la Représentation Permanente auprès de l'Union Européenne (RPUE). En termes de ressources une vingtaine de cadres supérieurs de la Police Grand-Ducale ont suivi les travaux de nombreux groupes et ont assisté aux réunions à Bruxelles dans les groupes en relation avec leur spécialité.

SIS II

Le *Schengen Information System* (SIS), en tant que système d'échange automatisé d'échange et de suivi des signalements a été pensé dès les origines du traité de Schengen en 1985 comme une mesure compensatoire à la suppression des contrôles systématiques aux frontières. Le nombre de personnes recherchées pour arrestation ou par les autorités judiciaires ayant pu être interpellées (59), de personnes disparues localisées (492), de véhicules signalés volés immobilisés (189), de documents d'identité volés saisis (158) etc. (cf. infra sub. 5.2.6. pour les chiffres complets) démontrent chaque année à nouveau le succès considérable de cet outil dans la lutte contre la criminalité. Pour l'heure 4 "Etats associés" (Suisse, Norvège, Liechtenstein et l'Islande) se sont joints aux 27 Etats membres de l'Union Européenne en ce qui concerne les dispositions conventionnelles de Schengen. Face à l'accroissement du nombre de pays membres et de l'augmentation corrélative de signalements à gérer un instrument juridique a été pris dès décembre 2001 en vue de développer un SIS de seconde génération permettant une extension à 45 Etats et la gestion de 70 à 100 millions de signalements. Un premier mandat avait été attribué à la Commission européenne afin que celle-ci procède au développement d'un système jusqu'au 31 décembre 2006. Après une vague de péripéties et d'atermoiements ayant fait douter certains Etats membres quant au succès de ce projet, des batteries de tests de différentes natures ont été convenues. Ces campagnes de tests sont en cours et la date de mise en production fixée au premier trimestre de l'année 2013 pourrait être tenue. Le Luxembourg, devant satisfaire dans cette matière à des exigences techniques identiques à celles imposées aux autres Etats membres, a passé avec succès les "*comprehensive tests*" et les tests fonctionnels parmi le premier groupe de pays. Parallèlement un scénario alternatif a été mis en place afin d'assurer une continuité d'accessibilité aux signalements. SISII permettra d'améliorer les performances du système, inclura de nouveaux signalements afin de s'adapter à la criminalité (p.ex.: containers, machines de construction, cartes de crédit, etc.) et apportera de nouvelles fonctionnalités améliorant la coopération policière au niveau européen.

Fonds européen pour les frontières extérieures

Afin de permettre à tous les Etats membres de procéder au financement des travaux de développement informatiques du volet national de SISII, la Commission Européenne a dégagée en 2011 des fonds supplémentaires dans le cadre du Fonds européen pour les frontières extérieures (*European Border Fund*). Le dossier de demande du Luxembourg déposé en 2011 a été retenu et a fait l'objet d'un rapport final ainsi que d'un audit sur l'emploi des fonds en 2012. Pour le Luxembourg le cofinancement a porté sur des installations informatiques et sur le développement de logiciels.

Echange de données dans le cadre du traité de Prüm

Le traité de Prüm comprend un volet portant sur la mise à disposition directe entre Etats de données relatives aux véhicules, aux empreintes digitales et de l'ADN. Ceci se traduit concrètement par l'interconnexion réciproque de bases de données dans ces domaines, sous des conditions de consultations définies et strictes. Deux décisions du conseil JAI de 2008 avaient fixé l'échéance pour l'interconnexion de tous les Etats au 26 août 2011 mais des difficultés techniques, des restrictions budgétaires et légales y font encore obstacle. Les ministres ont convenu que les Etats membres feraient les efforts nécessaires et que les Etats déjà opérationnels fourniraient une assistance

technique aux autres. Le Luxembourg figure parmi les Etats ayant établi le plus grand nombre d'interconnexions et est opérationnel avec de nombreux pays dans les trois domaines.

Pacte européen de lutte contre le trafic international de drogues – démanteler les routes de la cocaïne et de l'héroïne

Face au constat que ce type de trafic était mené par des réseaux relevant de la criminalité organisée la conclusion que la lutte devait s'organiser au niveau européen s'est imposée. Les Etats membres sont néanmoins touchés avec une intensité variable de ce phénomène. Le Conseil a retenu trois axes :

- entraver les routes de la cocaïne;
- entraver les routes de l'héroïne;
- mieux lutter contre les avoirs criminels.

Des groupes de projet ont été mis en place afin de suivre les objectifs du Pacte.

Plan européen de lutte contre les drogues synthétiques

Parallèlement au pacte sur les drogues (cf. supra) portant sur la cocaïne et l'héroïne pris en 2010 un plan européen visant à lutter contre les drogues synthétiques a été pris. Les drogues synthétiques posent un défi aux Etats en termes de santé publique et de sécurité intérieure. Les caractéristiques particulières du trafic de drogues synthétiques comprennent des chaînes de production flexibles capables de produire un éventail de substances chimiques très variées et un réseau de distribution construit sur des voies d'acheminement très différentes. Les produits précurseurs sont souvent importés de pays tiers. L'ensemble de ces caractéristiques mène vers des organisations criminelles. La réponse européenne est construite sur la lutte contre l'importation illicite de produits précurseurs et le démantèlement d'organisations criminelles agissant de manière transnationale. De nombreux acteurs du secteur répressif sont engagés: les autorités judiciaires, douanières, policières nationales mais aussi les agences européennes. Des équipes d'enquête mixtes (JIT) et un système de confiscation des avoirs criminels pourraient être les outils les mieux adaptés.

Mise en œuvre de la stratégie européenne de gestion de l'information pour la sécurité intérieure de l'UE.

La sécurité intérieure européenne exige une coordination entre les services répressifs dont la base est de disposer de mécanismes performants d'échanges d'information. L'information constitue en effet la véritable "*matière première*" du travail policier. Une stratégie européenne dans la gestion de l'information avait été identifiée dans le cadre du programme de Stockholm. Pour la gestion de l'information les principes suivants ont été retenus: disponibilité, renforcement de la capacité d'analyse stratégique, amélioration de la collecte et du traitement des informations opérationnelles. L'ensemble de ces principes doit en outre être mis en place dans le respect des dispositions de protection des données. La stratégie porte sur le long terme mais pourra connaître des adaptations. Un réexamen de la stratégie est prévu pour 2014. Parallèlement, une liste de mesures ("feuille de route") définissant des objectifs concrets en termes de processus, de rôles et de délais sera mise en place. La liste de projets, contenant des points d'action, est suivie par les Présidences en rotation du Conseil.

Proposition de directive relative à l'échange transfrontalier d'informations sur les infractions à la sécurité routière.

L'objet de ce projet lancé en 2008 a été de permettre aux Etats membres d'identifier les contrevenants à certaines infractions au Code de la route, constatées par des dispositifs automatisés (notamment les radars automatiques). Cette identification devrait se faire par un échange d'informations réciproque, respectivement par la mise en place d'un accès direct similaire aux échanges déjà effectués dans le cadre du traité de Prüm (cf. supra). L'information portera sur les données figurant au certificat d'immatriculation d'un véhicule. Dans un premier temps cette initiative s'est heurtée à la grande disparité dans la législation sur la circulation routière des Etats membres. Une solution a pu être trouvée et l'accord porte sur l'échange ou l'accès des informations pour une liste d'infractions déterminées. Au niveau national une loi devra être prise pour transposer la directive 2011/82/UE du parlement européen et du conseil du 25 octobre 2011 facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière et mettre à disposition des partenaires européens les données sur les détenteurs des certificats d'immatriculation luxembourgeois.

Espace européen de police scientifique 2020

Cette initiative vise à atteindre à long terme un régime européen d'admissibilité des preuves matérielles relevées par les services de police scientifique. A l'horizon 2020 un "espace européen de police scientifique" doit être mis en place, ce qui exige la mise en place de structures performantes pour assurer un niveau élevé de qualité dans le relevé et le traitement de traces. Les preuves matérielles visées sont diverses: ADN, empreintes digitales, mais aussi faux documents, etc. Des procédures unifiées doivent être mises en place afin que la preuve recueillie dans un Etat membre

puisse valablement être utilisée lors d'un procès dans un autre Etat. Des standards précis ("*chain of custody*") doivent être appliqués du lieu du crime jusque devant la juridiction de jugement. Les travaux sur ce projet se prolongeront encore durant les présidences suivantes.

Micro-marquage de toutes les pièces de véhicules (WOVM)

Ce projet vise à mettre en place un procédé permettant de marquer l'ensemble des pièces d'un véhicule afin de lutter contre le vol de voitures et le dépeçage en vue de la revente de pièces détachées. Des expériences similaires dans d'autres pays ont donné des résultats concluants et ont permis d'influer sur ce phénomène criminel coûteux pour la communauté. La Commission européenne est saisie du dossier et mène des consultations.

Transfert et utilisation de données passagers (PNR/API)

Les données passagers recueillies peuvent être de deux natures:

- **PNR (*Passenger Name Record*)**: Ce système prévoit que les compagnies aériennes transmettent de manière automatisée certaines données indiquées par les passagers lors de la réservation de leur billet d'avion. Le but de cette mesure est la recherche et la prévention d'infractions terroristes et d'autres infractions graves. Des garanties de protection des données ont été incluses, notamment quant aux catégories de données et à la durée de conservation. Un nouveau projet européen prévoit la création d'une "unité de renseignement passagers" chargée de recueillir dans chaque Etat membre les données sur les passagers transférés par les compagnies aériennes. Ce dossier est actuellement traité par le Parlement Européen.
- **API (*Advanced Passenger Information*)**: Il s'agit ici de données biographiques extraites de données figurant au passeport d'un passager. La transmission de ces données aux autorités chargées d'effectuer les contrôles aux frontières vise à améliorer les contrôles et à lutter contre l'immigration illégale. Le projet est en cours.

Stratégie et plan d'action de l'UE de lutte contre le terrorisme

La stratégie est articulée autour de quatre axes : prévention, protection, répression et réponse. Cette stratégie fixe ainsi un cadre pour des actions visant à: entraver la radicalisation et le recrutement de terroristes, protéger les citoyens et les infrastructures, faciliter les enquêtes et les poursuites de terroristes et finalement améliorer la gestion des conséquences lorsqu'un attentat est survenu. Le plan d'action est basé sur une décision du Conseil européen de juin 2004, mais a été adapté. En décembre 2005 un plan d'action révisé a été présenté. Cinq domaines prioritaires ont été retenus lors du conseil JAI du 7 juin 2012:

- rôle et renforcement de la coopération des agences (EUROPOL, FRONTEX, etc.);
- prévention de la radicalisation, notamment dans les pays tiers;
- respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme;
- lien entre sécurité et développement;
- situation sécuritaire en Afrique et impact sur la sécurité dans l'UE.

European Police Index System (EPRIS)

Cette initiative a pour objet de mettre en place un système permettant aux autorités répressives des Etats membres d'avoir à disposition rapidement l'information selon laquelle des données policières sont disponibles sur une personne déterminée ou non. Il a été considéré de joindre cette initiative au projet sur la continuité du principe de disponibilité et de la mise en œuvre de la stratégie d'échange d'informations (cf. supra). La détection de personnes impliquées dans des faits de criminalité transfrontalière serait facilitée et les structures d'organisations criminelles pourraient être dégagées. La Commission européenne est en train d'effectuer une pré-étude sur cette question.

Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3)

Comme la cybercriminalité pose de nombreux défis aux forces de l'ordre européennes la Commission européenne a intégré parmi les priorités de la stratégie de sécurité intérieure la lutte contre la cybercriminalité. Suite à une étude de faisabilité commandée par le Conseil européen, la Commission a proposé la création d'un centre européen de lutte contre la cybercriminalité qui centraliserait les données sur ces phénomènes. Le centre a été intégré à EUROPOL et ses locaux ont été inaugurés à La Haye en janvier 2013.

Lutte contre les biens culturels

Dans un premier temps un réseau d'experts ("CULTNET") a été mis en place. L'approche choisie vise à aborder les différents aspects de la problématique de manière horizontale.

Lutte contre la criminalité visant le transport de marchandises par route et l'aménagement d'aires de stationnement sécurisées pour les poids-lourds.

Ce projet est né en réaction au phénomène de vols de marchandises dans les poids-lourds sur les aires de repos. La mise en place d'un réseau européen d'aires sécurisées réservées aux poids-lourds vise à prévenir les vols et les importants coûts qui y sont liés pour les acteurs économiques. Le processus d'intégration européenne est largement construit sur le principe de libre échange de marchandises à l'intérieur de l'UE et tout phénomène criminel qui y porte atteinte doit être combattu. Initié sous la Présidence tournante du Conseil assuré par la Belgique le projet avait été construit autour d'une résolution afin que les Etats membres joignent toutes les parties prenantes par une plate-forme multidisciplinaire: les fédérations de transporteurs, les assureurs, des sociétés de gardiennage privées ont été invités à se joindre aux pouvoirs publics. Il a ensuite été tenté de dégager un modèle d'aire de stationnement sécurisée pour poids-lourds et d'assurer une signalisation uniforme. Un suivi des initiatives nationales de la part des Etats membres est en cours.

EU-LISA

L'agence européenne pour la gestion des systèmes d'information à grande échelle, créée par un règlement d'octobre 2011, est devenue pleinement opérationnelle en décembre 2012. Parmi les attributions de l'agence se trouvent les systèmes *SISII*, *VIS* et *EURODAC*. Le siège de l'agence se trouve à Tallinn alors que les installations techniques restent à Strasbourg, respectivement à St. Johann-im-Pongau (Autriche). Le conseil d'administration, constitué par des délégués des Etats membres, a élu un directeur.

5.2 La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes

5.2.1 Les opérations pour le maintien de la paix

En 2012, 4 policiers ont participé à la mission de monitoring de l'Union Européenne en Géorgie (EUMM).

En plus, 2 fonctionnaires ont participé à la mission EULEX Kosovo. Depuis le mois de novembre 2012, il n'y a actuellement plus de fonctionnaire de la Police Grand-Ducale présent dans ce pays.

A partir du 1er novembre 2012, un membre féminin du cadre supérieur de la Police Grand-Ducale prend part à la mission EUCAP Sahel Niger.

5.2.2 Les missions FRONTEX

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant très fortement dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence FRONTEX, tant aux frontières maritimes qu'aux frontières aériennes et terrestres. Ainsi en 2012, le Luxembourg a participé avec du personnel policier dans des opérations de FRONTEX conduites aux frontières aériennes et aux frontières terrestres.

Participations aux	Nombre de missions	Durée totale	Total participants
Opérations	3	61	3
Conférences – Management Board	6	25	10
Groupe de travail	7	60	15
Formations	3	52	5
Total :	19	198	33

D'autre part, la Police Grand-Ducale a participé à plusieurs séminaires et conférences organisés par l'Agence FRONTEX dans des domaines comme la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Il s'y ajoute que la Police établit mensuellement des fichiers statistiques et les analyses y afférentes dans le cadre du projet FRAN d'analyse des risques.

Actuellement le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition de FRONTEX en cas de besoin divers équipements techniques dans le domaine de la vérification des documents de voyage.

5.2.3 Le traité Benelux / les contrôles trafic / Hazeldonk

Dans le cadre du traité Benelux, 38 actions et/ou demandes d'entraide policière ont été réalisées dans des domaines aussi divers tels le maintien de l'ordre, demandes de chiens de pistage/drogues ou lors de dispositifs opérationnels spéciaux (départs en vacances, contrôles lors de fêtes...). Plusieurs de ces actions ont été effectués mensuellement, et/ou ont été combinées avec les opérations susmentionnées ;

- 4 missions de protection rapprochée ont été effectuées dans le cadre Benelux.
- 4 actions communes Belgique, France, Luxembourg; « opérations FIPA » dans le cadre du contrôle du trafic transfrontalier entre la Belgique, le Luxembourg et la France.

Résultats	
voitures contrôlées	1874
personnes contrôlées	2945
contrôles alcotests	823
alcotests positifs	28
retrait permis de conduire	6
pv code de la route	36
saisie armes prohibées	3
saisie cocaïne	20,6 g
saisie cannabis/haschisch	37,4 g
pv drogues	5

- 4 actions Hazeldonk dans le domaine du trafic de stupéfiants entre les pays du Benelux et la France ont eu lieu.

Résultats	Luxembourg
voitures contrôlées	140
personnes contrôlées	250
personnes arrêtées	4
saisie héroïne	37,9 g
saisie cocaïne	16,8 g
saisie cannabis	216,9 g

5.2.4 Le Traité de Prüm

Dans le cadre du Traité de Prüm, 38 actions communes ont été réalisées soit sur initiative de nos voisins soit sur initiative de la PGD. A part quelques contrôles communs en matière de circulation routière, la majeure partie des actions consistait dans une présence policière par des patrouilles mixtes lors de grandes organisations publiques telles que : F1 à Spa/Francorchamps, Marathon ING à Luxembourg, concert musique techno Nature One, diverses fêtes populaires et Fêtes du Vin, ou encore les marchés de Noël à Trèves et à St. Wendel.

Dans le cadre de la Présidence danoise et cypriste du Conseil de l'Union européenne, la Police a participé à 3 opérations de grande envergure européennes:

- APHRODITE et BALDER - opération de contrôle du trafic d'êtres humain et de l'immigration illégale;
- ATHENA III - opération de contrôle du flux et de la déclaration d'argent.

5.2.5 Le Centre de coopération policière et douanière

En 2012, le bureau luxembourgeois du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) a enregistré **8.891** demandes (en 2011 : 7.949) introduites par les autorités suivantes :

	2011	2012
Police	6.796	7.607
Parquet	854	978
Ministère	180	175
Douanes et accises	67	60
Tribunal d'arrondissement	52	71
Total :	7.949	8.891

La délégation luxembourgeoise a produit **8.891 demandes** dont certaines ont été envoyées à plusieurs pays.

Demandes envoyées :

Total : en 2012 (en 2011)	Allemagne	Belgique	France
13.646 (11.830)	3.621 (3.074)	3.834 (3.356)	6.191 (5.400)

Le bureau luxembourgeois a fourni **29.410** réponses en 2012 (en 2011 : 21.207).

Cette augmentation de 39% s'explique en grande partie par une forte recrudescence des demandes **BE** d'identification de propriétaires de véhicule ayant commis des infractions au code de la route (vitesse-radar) ainsi que des demandes **FR** de vérification de sécurité dans le cadre des accès à la centrale nucléaire de Cattenom. (1.663 en 2011 et **4.082** en 2012)

De ces **29.410** demandes reçues, **12.013** concernent l'identification de propriétaires de véhicules ayant commis des infractions au code de la route et se répartissent comme suit :

Total : en 2012 (en 2011)	Allemagne	Belgique	France
12.013 (7.302)	122 (75)	10.834 (5.827)	1.057 (1.400)

Les demandes **DE** restent plus au moins stables du fait que les collègues allemands au contraire de leurs homologues **BE** et **FR** ont individuellement accès au système PRÜM permettant entre autre l'identification des propriétaires de véhicules étrangers.

Ne sont pas incluses les identifications dans le cadre des demandes introduites par le Centre de transmission de Rennes pour les radars automatiques dans les départements Moselle et Meurthe et Moselle (**43.965 demandes enregistrées en 2012**).

5.2.6 Schengen

Dans le cadre de la coopération prévue par les accords de SCHENGEN, il faut distinguer entre l'échange de données opérationnelles prévu par les articles 39, 40, 41 et 46 de la Convention d'application de SCHENGEN et les données informatiques fournies par le SIS (Système d'information SCHENGEN).

Observations transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

	2011	2012
Allemagne	12	16
France	17	9
Belgique	3	3
Pays/Bas	0	4
Finlande	0	1
Italie	0	0
Danemark	0	1
Suisse	1	0
Suède	0	1
Total :	33	35

Observations transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

	2011	2012
Allemagne	3	1

France	6	5
Belgique	8	12
Pays/Bas	1	3
Suisse	1	0
Total :	19	21

Poursuites transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

En 2012, il y a eu deux (2) poursuites transfrontalières d'unités étrangères sur le territoire luxembourgeois (en 2011 : 2).

Poursuites transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

En 2012, il y a eu 3 poursuites transfrontalières d'unités luxembourgeoises vers les Etats limitrophes (en 2011 : 1).

Le Système d'Information Schengen (SIS) a permis en 2012 au Luxembourg de localiser:

Personnes recherchées pour arrestation	18
Ressortissants non communautaires signalés comme étrangers indésirables	4
Personnes signalées disparues	492
Personnes recherchées par les autorités judiciaires	41
Personnes signalées en vertu de l'article 99,2 (surveillance discrète)	16
Véhicules signalés en vertu de l'article 99,2 (surveillance discrète)	7
Véhicules signalés en volés	189
Documents d'identité volés	158

5.2.7 Europol

Par le biais du bureau de liaison auprès d'Europol, il y a eu une importante augmentation d'échange d'informations avec les autres Etats membres et les parties tierces (ceux avec contrat opérationnel), notamment dans le cadre d'affaires de trafic de stupéfiants, vol avec effraction ainsi que d'escroquerie (cartes de crédit).

Cette année 3116 messages ont été adressés au Luxembourg, qui de son côté a fourni 1177 réponses. Par rapport à l'année passée, 2011, le taux de requêtes adressées au Luxembourg a augmenté de 30%.

Un 'Operational Meeting' avec la Belgique et la France a eu lieu chez Europol initié par le Luxembourg (escroquerie; cartes de crédits).

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre de messages. Une requête ou une réponse peuvent donner lieu à plusieurs messages se rapportant à différents groupes d'infractions.

Par exemple : Une seule requête peut donner lieu à la fois à des messages portant sur des coups et blessures, du trafic d'êtres humains et du blanchiment d'argent.

Messages	2011	2012
envoi	1.430	2.099
réception	3.236	5.249

5.2.8 OIPC – Interpol

Les activités INTERPOL du Luxembourg sont détaillées comme suit :

Luxembourg	2011	2012
envoi	2.156	2.158
réception	4.758	4.561

* Au 14 février 2010 le Service des Relations Internationales, bureau OIPC-Interpol a effectué un basculement vers une nouvelle application informatique afin d'améliorer la gestion, le flux et le suivi des tâches. Du fait d'un nouvel ordonnancement, plus efficace, des télégrammes par dossiers, le comptage en envoi/réception est affecté et ne porte plus sur les mêmes chiffres que par le passé.

5.3 Réunions et voyages à l'étranger

Le tableau ci-dessous reflète le nombre de voyages à l'étranger afin de participer à des réunions aux formations :

Budget	Libellé	Nombre voyages	Nombre jours
POLICE	Interpol	13	40
	Europol	38	118
	JAI	14	23
	SIS-Schengen	36	52
	CEPOL	20	81
	BENELUX	22	23
	ATLAS	12	34
	Formation	329	1365
	Frontex	38	208
	Divers	860	1943
MAE	Rapatriements	291	469
JUSTICE	CRI	306	426
Total :		1.979	4.782

6 Les ressources humaines

6.1 Le personnel à statut policier

Dans le cadre de la politique pluriannuelle du Gouvernement, les engagements des années précédentes ont été poursuivis en 2012 en vue d'atteindre l'effectif légal maximal de 2060 policiers, tel que fixé par la loi du 22 juillet 2008 portant sur le renforcement des effectifs de la Police et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police.

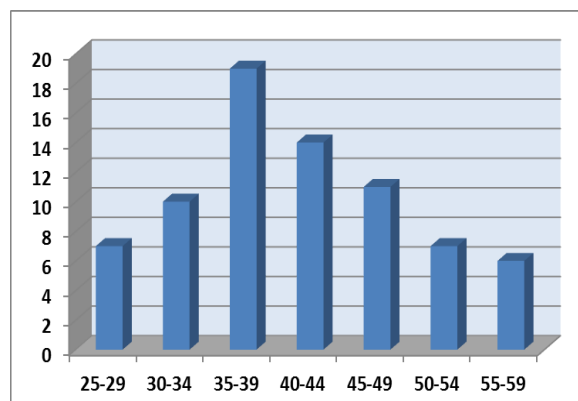
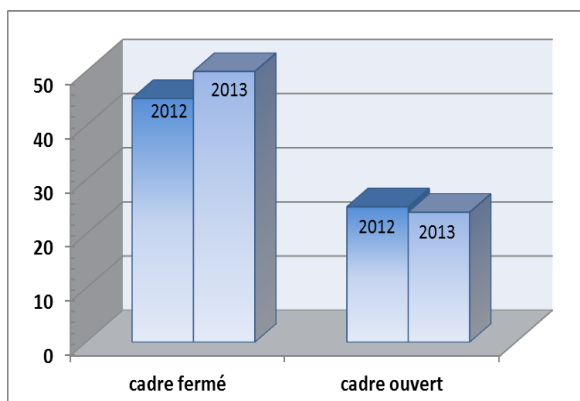
En 2012, 219 déplacements ont été effectués au sein de la Police. Les changements d'affectation ont eu lieu tous les mois, suite à la publication des postes vacants. Ces déplacements ont respecté dans la plus large mesure les desiderata du personnel policier exprimé lors du sondage précédant les changements mensuels et ont visé la conformité aux dispositions concernant le périmètre d'habitation applicables.

6.1.1 Le cadre supérieur

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre supérieur au 1^{er} janvier 2013 est de 74 (en 2012 : 70).

En 2012 4 nouveaux stagiaires ont été recrutés pour intégrer l'Ecole des Officiers de la Police Fédérale à Bruxelles en octobre 2012. Le nombre de stagiaires en formation au 1^{er} janvier 2013 s'élève à 9, dont 1 inspecteur admis au changement de carrière en 2012. Les stagiaires recrutés en 2011 seront assermentés en octobre 2013. Il n'y a pas eu de changements de carrière de l'inspecteur vers le cadre supérieur en 2012.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} janvier 2013, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre supérieur.



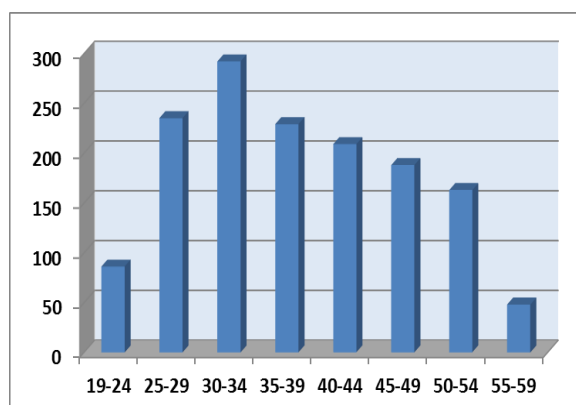
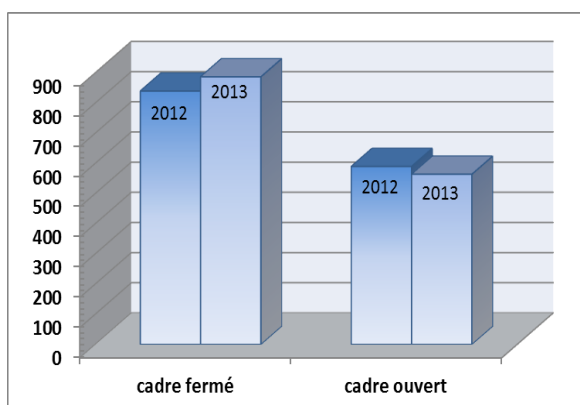
6.1.2 Le cadre des inspecteurs

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des inspecteurs au 1^{er} janvier 2013 est de 1451 (en 2012 : 1430).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 49 inspecteurs-adjoints de la 12^e promotion ont été assermentés en septembre 2012 ;
- 35 volontaires de la 13^e promotion, dont 1 redoublant de la 12^e promotion pourront être opérationnels comme inspecteurs de Police le 20 septembre 2013, à condition de réussir leurs études ;
- l'examen-concours organisé en juillet 2012 a permis le recrutement de 65 candidats constituant la 14^e promotion. Une première phase de formation de 3 mois a eu lieu au Centre Militaire de Diekirch et 52 volontaires ont eu accès à l'Ecole de Police au 1^{er} janvier 2013.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du cadre fermé et ouvert au 1^{er} janvier 2012 et au 1^{er} janvier 2013, ainsi que la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre des inspecteurs.



6.1.3 Le cadre des brigadiers

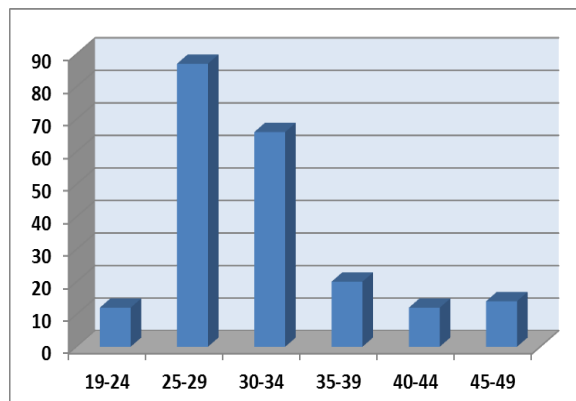
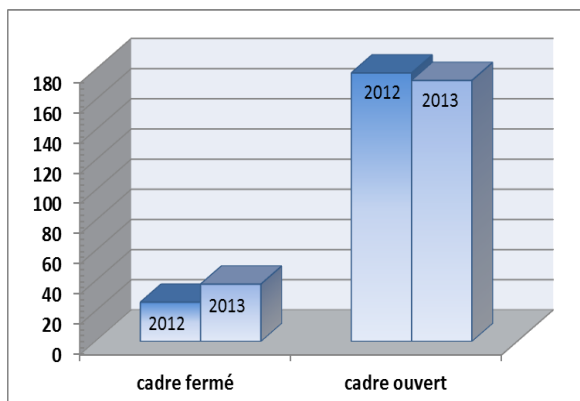
Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des brigadiers au 1^{er} janvier 2013 est de 211. (204 au 1^{er} janvier 2012).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 8 brigadiers de la 23^e promotion ont été assermentés en mars 2012 ;
- 26 candidats de la 24^e promotion, dont 1 redoublant de la 23^e promotion pourront être opérationnels comme brigadiers fin mars 2013, à condition de réussir leurs études.

La différence entre le nombre total et le renfort s'explique par les changements de la carrière du brigadier vers la carrière de l'inspecteur (1 en 2012).

Les tableaux tracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} janvier 2013, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du brigadier.



6.1.4 Le personnel à statut civil

Le personnel civil continue à assurer une mission importante au sein des activités de la Police. Le personnel civil complète le personnel policier sur le plan technique et administratif, il permet le redéploiement de personnel policier pour ses missions de sécurité intérieure.

Le personnel civil au sein de la Police comprend :

- les carrières des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat, au total 222 personnes, dont 67 fonctionnaires, 111 employés et 44 ouvriers. De ces personnes, 39 employés et 17 ouvriers bénéficient du statut du travailleur handicapé et sont engagés par le biais de l'administration gouvernementale ;
- le personnel détaché de la WSA auprès de la Police, actuellement au nombre de 14 personnes, affiche une baisse de 2 personnes par rapport au 1^{er} janvier 2012;
- les chômeurs engagés par mesure d'occupation temporaire indemnisée ou de contrat d'aide à l'emploi (24 personnes au 1^{er} janvier 2013).

En 2012, les recrutements suivants ont eu lieu :

- 4 fonctionnaires de la carrière de l'ingénieur, dont 1 ingénieur pour les besoins du Service de Police Judiciaire, 1 ingénieur pour la Direction du Budget et Equipement, et 2 ingénieurs au profit de la Direction de l'Information ;
- 2 fonctionnaires de la carrière de l'artisan au profit de la Direction du Budget et Equipement ;
- 7 employés, dont 1 employé de la carrière « S », 2 employés de la carrière « D » et 4 employés de la carrière « C » au profit du Service de Police Judiciaire, de la Direction des Ressources Humaines, du Service de Communication et Presse et de la Circonscription Régionale de Luxembourg ;
- cinq personnes dans la carrière de l'employé B1 et bénéficiant du statut du travailleur handicapé ;
- deux ouvriers dans le statut du travailleur handicapé au profit de la Direction du Budget et Equipement, dont un ouvrier de la carrière B et un ouvrier de la carrière C.

La situation actuelle risque de poser problème à moyen terme. Le personnel de la WSA n'est pas remplacé lors de son départ à la retraite, ce qui crée des déficiences dans le fonctionnement de certains services. De même, il y a lieu de relever que 9,2% du personnel civil est constitué de personnes bénéficiant actuellement de mesures de lutte contre le chômage. Elles sont obligées d'accepter des emplois lorsque l'opportunité se présente, ce qui crée une fluctuation importante du personnel (72 départs et remplacements en 2012). Ce personnel doit être à chaque fois nouvellement formé, sans parler des problèmes de secret professionnel et de confidentialité, qui risquent de se poser. Finalement, pas moins de 21,5% du personnel civil sont des personnes bénéficiant du statut de travailleur handicapé. Une des raisons pour cette évolution est le fait qu'il s'agit quasiment de la seule source de recrutement à laquelle la Police peut encore avoir recours pour obtenir des renforcements indispensables en personnel civil, avec toutes les restrictions inhérentes à ce statut.

6.2 Les accidents de service

En 2012, le nombre d'accidents de service déclarés à la Direction des Ressources Humaines au 31 janvier 2013 s'élève à 156. Ce chiffre représente une légère diminution de 2 accidents déclarés par rapport aux 158 accidents de 2011.

Le nombre des policiers blessés s'élève à 159 avec un total de 927 jours de congé de maladie.

L'origine des accidents est détaillée comme suit :

- 89 accidents durant le travail dont 40 rébellions ;
- 30 accidents de trajet ;
- 23 accidents de sport ;
- 14 accidents lors de la formation des volontaires de Police.

6.3 Les rébellions

En 2010 une forte augmentation du nombre des rébellions a dû être constatée.

(voir chapitre 2.2.2.2 Infractions contre les personnes sous « Autres infractions contre les personnes »)

Afin de pallier à ce phénomène la Police a, dans le sillage de l'étude de l'Inspection Générale de la Police (IGP) sur les accidents de travail au sein de la Police de 2005 à 2008, élaboré un plan d'action qui a été mis en œuvre. Depuis, le taux des rébellions a diminué en 2011. Il est resté stable en 2012.

6.4 Les effectifs de la Police au 01.01.2013

		2012	2013
Personnel à statut policier	Policier cadre supérieur	70	74
	Inspecteurs	1430	1451
	Brigadiers	204	211
	Sous-total	1704	1736
Personnel civil* *(y compris statut handicapé embauché à travers l'administration gouvernementale)	Fonctionnaires civils	61	67
	Employés	108	111
	Ouvriers	42	44
	Sous-total	211	222
Personnel temporaire/externe	Externes (WSA, CAE, OTI)	40	38
	Détaché d'autres administrations	4	1
	Sous-total	44	39
Volontaires	Volontaires Inspecteur	86	87
	Volontaires Brigadier	9	26
	Sous-total	95	113
Grand Total		2054	2110

6.5 La formation

6.5.1 Le cadre supérieur

La Direction des Ressources Humaines assure le suivi de la formation de base et de la formation continue du cadre supérieur.

6.5.1.1 La formation de base

Les stagiaires recrutés sur diplôme universitaire suivent leur formation professionnelle à l'Ecole Nationale des Officiers de la Police Fédérale belge à Bruxelles de 18 mois.

Au 31.12.2012, 9 candidats, dont 1 inspecteur admis au changement de carrière en 2012, suivent la formation préparatoire et 4 candidats sont en 2ème année de formation à l'Ecole de Police pour officiers à Bruxelles.

6.5.1.2 La formation continue

23 membres du cadre supérieur ont suivi des cours de formation continue à l'étranger et à l'INAP dont :

- 13 cadres supérieurs ont participé à 30 différents cours de management public organisés par l'INAP ;
- 1 cadre supérieur a suivi deux formations auprès de ERA (Europäische Rechtsakademie) ;
- 7 cadres supérieurs ont suivi des séminaires à la Deutsche Polizeihochschule à Münster ;
- 2 cadres supérieurs ont suivi la formation « Gold & Silver Commander » ;
- 1 cadre supérieur a suivi deux formations à l'école catholique à Trèves ;
- 2 cadres supérieurs ont suivi des séminaires auprès de « International Pearl Fishers ».

6.5.2 Les inspecteurs et les brigadiers

Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 27 avril 2007 déterminant les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier, l'Ecole de Police assure la formation de base et la formation continue pour les carrières de l'inspecteur et du brigadier.

En 2012, l'Ecole de police a organisé les cours suivants :

- formation de base : 81 formateurs ont presté 2505 heures de cours ;
- formation continue et spéciale : 71 formateurs ont presté 533 heures de cours.

Le conseil de formation forme l'organe consultatif du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région en matière de formation de base. Il s'est réuni 1 fois en 2012. Placé sous la présidence du directeur de l'Ecole de Police, il comprend un représentant du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, un représentant du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, deux représentants de l'Ecole et un candidat des différentes promotions ainsi qu'un membre de la représentation du personnel pour les carrières de l'inspecteur et du brigadier.

Au mois de février 2012 a eu lieu l'examen-concours ainsi que l'examen d'admission définitive pour la carrière du brigadier de Police.

Au mois de juillet 2012 a eu lieu l'examen-concours pour la carrière de l'inspecteur de Police.

6.5.2.1 Les formations particulières dispensées par les centres nationaux

Outre les activités d'instruction dispensées par son cadre permanent, les instructeurs issus du Corps de la Police ou d'intervenants externes, l'Ecole de Police fait intervenir ses quatre centres nationaux qui assurent en particulier :

L'instruction tactique 2012 (Centre National de Tactique Policière : CNTP)

Le CNTP a organisé des séminaires MSI (Mesures de Sécurité Individuelles) et a instruit le concept « AMOK » dans le cadre de la formation de base lors de l'instruction tactique pour la promotion de l'inspecteur et du brigadier :

Le CNTP a organisé la formation continue tactique, sous forme de théorie, de mise en situation et d'instruction de concepts tactiques des membres du cadre policier affectés aux unités régionales, aux SREC et aux SPJ.

En plus, le CNTP a offert des exercices d'intervention pour des groupes entiers des différents centres d'intervention.

L'éducation physique (Centre National de Sport : CNS)

Le CNS assure tout au long de l'année scolaire, par des heures hebdomadaires en matière de course à pied, musculation, natation et self-défense, une préparation des candidats au test final sportif qui a lieu à la fin de l'année scolaire.

Le CNS organise différents cours permettant aux candidats d'acquérir et de maintenir à niveau des aptitudes et techniques physiques de maîtrise de la violence. Ce concept global comprend des cours de base ainsi qu'une formation continue (FOCO) en matière de matraque (« Tonfa »), « Maîtrise de la violence » et « Pepperspray ».

Une fois en service actif, les intéressés participeront dans une deuxième phase à 2 journées de formation continue annuelle, composées entre autres d'un recyclage dans les matières précitées.

La conduite de véhicules (Centre National de Conduite : CNC)

Dans le cadre de la formation de base, le CNC a initié tous les candidats à la conduite d'un véhicule de service. Il a aussi organisé des cours de conduite EP à Colmar/Berg et il a assumé des séminaires de circulation, des cours « instruction routière et règlements spécifiques » pour candidats inspecteurs et brigadiers ainsi que la formation de base moto et permis de conduire C, C1 et D1.

L'instruction de tir (Centre National de Tir : CNT)

Pendant leur formation de base, les candidats ont bénéficié en moyenne de 98 heures de tir lors de l'Instruction Tactique de Base, de 66 heures en 1ère année et de 48 heures en 2ème année de formation.

Dans le cadre de la formation continue, le personnel policier est passé à 2.630 reprises au CNT pour participer aux tirs obligatoires. 270 policiers ont dû participer à 1 ou plusieurs tirs de rappel pour manque de résultats de tir satisfaisants.

6.5.2.2 La formation continue

La formation continue vise à mettre à jour et à compléter les connaissances professionnelles ainsi que le savoir-faire du fonctionnaire de Police. Dans ce cadre, il y a lieu de mentionner les formations détaillées ci-après :

Formation continue P7/P7bis générale

En 2012, l'Ecole de Police a organisé 8 cycles de formation continue se composant d'une part d'une journée d'instruction et d'autre part d'une séance de tir.

Formation continue P7/P7bis judiciaire

En 2012, l'Ecole de Police a organisé 6 cycles de formation continue se composant d'un côté d'une journée d'instruction et de l'autre côté d'une séance de tir.

La formation continue « P7/P7bis Judiciaire » s'adresse aux policiers ayant le grade P7 et P7 bis affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue générale

En 2012, l'Ecole de Police a organisé 31 cycles de formation continue, se composant de 2 journées formations contiguës avec 28 participants par cours suivis :

- soit d'une séance de tir ;
- soit d'une journée entière (tous les 3 ans) de recyclage en conduite automobile au Centre de formation pour conducteur à Colmar/Berg.

La formation continue « Générale » s'adresse aux policiers, de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) et du brigadier, affectés à la DG, à l'EP, à l'UCPA, à l'UGRM, aux CI et aux CP.

Formation continue judiciaire

En 2012, l'Ecole de Police a organisé 11 cycles de formation continue, se composant de 2 journées et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 14 fonctionnaires.

La formation continue « Judiciaire » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue du personnel civil

En 2012, le personnel civil a pu suivre des formations proposées par l'INAP.

6.5.2.3 La formation de promotion

La formation de promotion vise à approfondir les connaissances générales des fonctionnaires de Police en vue de pouvoir accéder aux grades du cadre fermé.

23 cadres supérieurs ont été inscrits à des cours de management public organisés par l'INAP.

81 fonctionnaires du cadre policier et civil ont été inscrits à l'INAP aux cours en matière d'informatique et de connaissance des nouveaux textes légaux.

En 2012, 87 inspecteurs ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement et qualification Officier de Police Judiciaire (OPJ). 71 candidats se sont présentés à l'examen de promotion et 48 candidats ont réussi l'examen, 8 ont été ajournés.

En outre 19 brigadiers ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement. 11 candidats se sont présentés à l'examen de promotion et 8 ont réussi l'examen.

6.5.2.4 La formation spéciale

L'objectif de la formation spéciale est d'initier ou de parfaire les connaissances des membres du Corps dans l'exercice d'attributions particulières au sein de la Police. Les cours de formation spéciale ont en principe lieu à l'Ecole de Police.

Formation spéciale « Judiciaire »

Le cours de formation spéciale « Judiciaire » est :

- obligatoire pour les policiers affectés au Service de Police Judiciaire ou dans un Service de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- ouvert aux policiers intéressés par la matière et dont la candidature a été retenue.

En 2012, l'Ecole de Police a organisé 1 cours de 10 jours pour 13 policiers.

Au mois de septembre 2012 le CNT a organisé une formation spéciale de tir de 2 jours dans le cadre de la formation « Enquêteurs ».

Formation spéciale « Opérateur CIN/CIP »

Le cours de formation spéciale « Opérateur CIN/CIP » composé de 2 journées est obligatoire pour les policiers qui sont ou qui vont être affectés au Centre d'Intervention National (CIN) respectivement à un

Centre d'Intervention Principal (CIP) comme opérateur. En 2012, l'Ecole de Police a organisé 1 cours de 3 jours pour un total de 7 participants.

Formation spéciale « Police de Proximité »

Le cours de formation spéciale « Police de Proximité » est obligatoire pour tous les policiers affectés en 2012 à un Commissariat de Proximité (CP) pour la première fois dans leur carrière. En 2012, l'Ecole de Police a organisé 1 cours pour 15 policiers.

Formation spéciale «pré-stage moto (motocycliste partie 1) »

La réussite du pré-stage moto est un pré requis pour les fonctionnaires qui veulent s'inscrire à la formation spéciale « Le motocycliste ». En 2012, l'Ecole de Police a organisé 1 cours à 4 jours pour 4 policiers.

Formation spéciale « Motocyclistes (motocycliste partie 2)»

Cette formation spéciale est obligatoire pour les policiers, qui sont ou vont être affectés à l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) ou à un Service Régional de Police de la Route (SRPR). En 2012, l'Ecole de Police a organisé 1 cours d'une durée de 5 semaines pour 6 policiers.

Formation spéciale « Le pilotage de voitures »

Cette formation spéciale est obligatoire à la fois pour les policiers, qui sont ou vont être affectés soit à l'Unité Spéciale, soit à l'Unité Centrale de Police de la Route ou à un Service Régional de Police de la Route. En 2012, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 2 jours pour 13 policiers.

Formation spéciale Agent local « Drogues »

La formation spéciale d'Agent local « drogues » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2012, 1 fois une 1/2 journée de formation continue spéciale pour 92 policiers.

Formation spéciale Agent local « Ecofin »

L'Ecole de Police a organisé en 2012 2 cours de formation continue « ECOFIN » d'une durée de 1 journée pour 34 policiers.

Formation spéciale « Interventions policières en groupe d'un centre d'intervention »

Cette formation spéciale s'est adressé aux membres d'un même groupe d'un centre d'intervention de la région Grevenmacher et Mersch. En 2012, l'Ecole de Police a organisé 2 journées de formation pour un total de 26 policiers.

Formation spéciale sur le nouveau test stupéfiants rapide « Drugwipe »

L'Ecole de Police a organisé en 2012, 4 formations pour multiplicateurs au niveau des Régions sur la législation et le fonctionnement du nouveau test rapide salivaire détectant de stupéfiants « Drugwipe ».

Formation spéciale particulière « Besseren Ëmgang mat Stress a Konflikter »

Le but de cette formation est d'apprendre à mieux gérer des situations de stress et de conflit grâce à des techniques pratiques. Le cours s'adresse à tous les policiers et au personnel civil ayant au moins 5 ans de service.

L'Ecole de Police a organisé en 2012 2 cours d'une durée de 3 jours d'initiation pour 19 policiers et personnel civil. Il n'y a pas eu de recyclage.

Formation spéciale particulière « Accident avec un véhicule de service »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil étant à l'origine d'un accident avec un véhicule de service (auto ou moto).

L'Ecole de Police a organisé en 2012, 2 cours d'une durée de 1/2 jour pour 4 policiers.

6.5.2.5 Les conférences / les séminaires

L'Ecole de Police a organisé en 2012 :

- 2 conférences « Technique d'audition » de 2 jours pour 24 fonctionnaires ;
- 2 séminaires « Chef d'unité » de 5 jours pour 39 fonctionnaires.

6.5.2.6 Activités de partenariat

Le Self Defense Club de la Police Grand-Ducale (SDC)

En collaboration avec le SDC, un certain nombre d'activités ont été organisées :

- des ateliers d'initiation à la self-défense lors de partenariats aux différentes écoles et clubs-sénior ;
- participation au « Selbstbehauptungskurs für Frauen und Männer » en collaboration avec le service Prévention de la DRL ;
- des présentations lors de portes-ouvertes.

Landespolizeischule, Fachhochschule für öffentliche Verwaltung – Fachbereich Polizei Rheinland-Pfalz, Hahn-Flughafen (LPS Hahn)

En partenariat avec la LPS Hahn, 6 stagiaires-policier allemands ont suivi un stage de 5 jours au sein d'unités territoriales des circonscriptions de Luxembourg, Diekirch et de Grevenmacher.

2 membres du cadre permanent de l'Ecole de Police accompagnés de 4 élèves ont participé à la « Internationale Projektwoche » organisée par la LPS Hahn, du 23 au 27 janvier 2012.

Activités de prévention

Des séances de prévention Drogues pour enseignants ou parents, ainsi que pour l'Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers ont été effectuées par le délégué à la prévention de l'Ecole de Police.

6.5.2.7 Formation spéciale à l'étranger

211 membres de la Police ont suivi 104 différents cours de formation spéciale à l'étranger :

- le Service de Police Judiciaire (SPJ) a participé à des cours de spécialisation auprès d'écoles de police telles que l'Akademie der Polizei Baden-Württemberg et le BKA Wiesbaden en matière de la police technique, les stupéfiants, la protection des mineurs, la criminalité économique et financière, les délits sexuels, le terrorisme, l'immigration clandestine, la criminalité sur Internet, incendie, « Leichensachbearbeitung/ Todesfallermittlungen » ;
- les Services de Recherche et d'Enquêtes Criminelles (SREC) des circonscriptions régionales ont participé à 10 cours dans des écoles de police à l'étranger ;
- la section canine de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) a assisté à des formations spécifiques en Allemagne en matière de garde et de protection, de détection d'explosifs et de stupéfiants ;
- le personnel de l'Unité Spéciale de la Police (USP) a suivi des stages de perfectionnement à l'étranger dans les domaines suivants : escalade, formation tactique et technique opérationnelle, manipulation d'explosifs, tireur de précision, négociateur, protection des hautes personnalités, parachutisme, sport de combat .

6.6 Les activités sportives

La Police offre à ses membres policiers et civils la possibilité de pratiquer une ou deux activités sportives au sein du Corps dans les disciplines suivantes :

Athlétisme, Basket-ball, Football, Handball, Marche, Self Défense, Plongée, Golf, Tai Jitsu Ryu, Cyclisme, Badminton, Musculation & Fitness, Natation, Tennis, Tennis de Table et Tir

6.6.1 Les manifestations sportives organisées par la Police

La Police a organisé plusieurs compétitions sportives en 2012, à savoir :

Athlétisme : 90 membres du Corps de la Police ont participé au « 35. Course Police » dans le cadre du « Run for Fun » à Echternach en date du 17 mai 2012.

Football : 10 équipes avec au moins 7 joueurs par équipe ont participé au « Challenge du Directeur Général de la Police 2012 » organisé à Luxembourg-Cessange en date du 28 septembre 2012.

Tennis de table : l'équipe sportive « tennis de table » a organisé un match amical avec des équipes de l'Armée luxembourgeoise le 10 mai 2012 ; un tournoi Interclub a été organisé le 19 novembre 2012 à Hesperange.

Plongée : l'équipe de plongée de la Police a organisé en mois d'octobre 2012 un stage de plongée à Antibes en France avec 7 de ses membres ; 10 policiers ont réussi divers brevets de plongée au sein du club de la Police.

Golf : L'équipe a participé au tournoi organisé par 'Deutschen Polizei Golfclub', un membre du Club de la Police Grand Ducale s'est classé premier du tournoi.

7 L'informatique

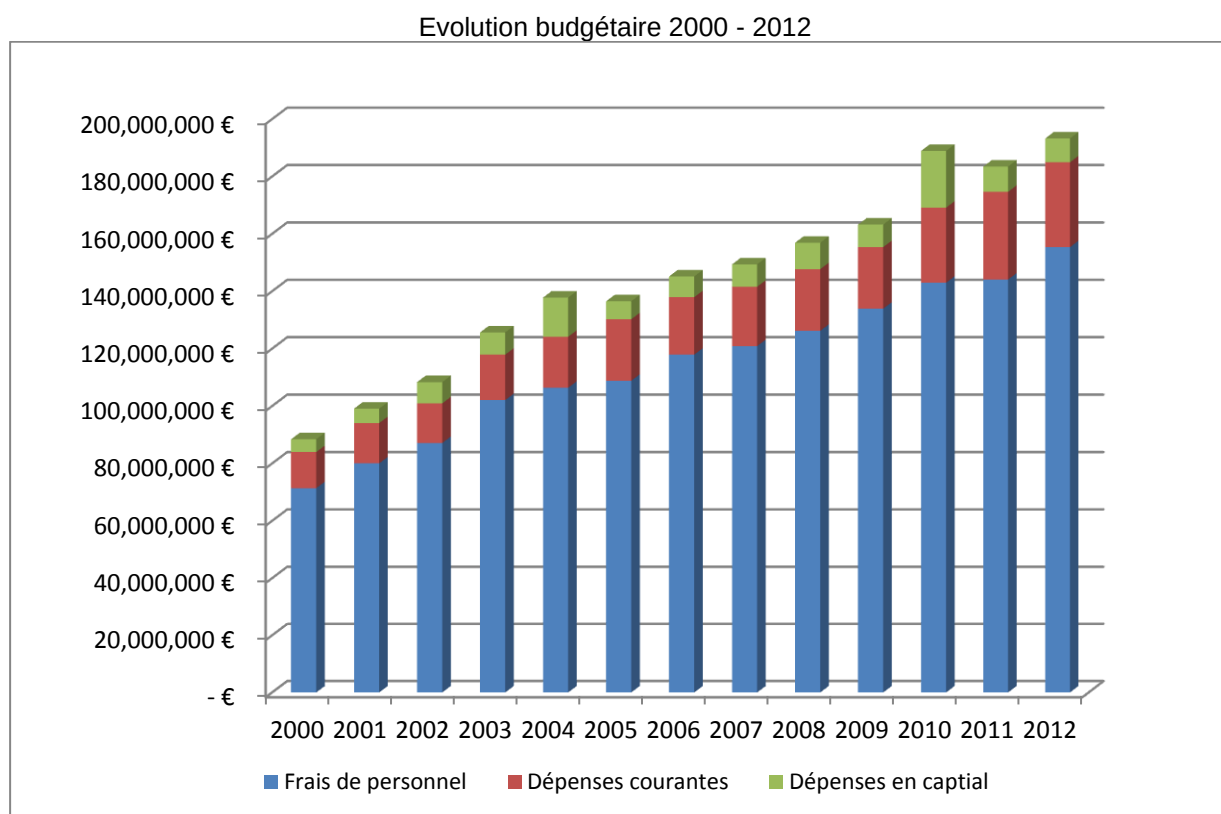
L'année 2012 fut très riche dans la réalisation de plusieurs projets notables au niveau de l'infrastructure informatique. Signalons ainsi que la Direction de l'Information a consolidé la haute disponibilité des systèmes informatiques critiques, réalisé une architecture de duplication des données réparties au sein de deux salles machines actives et a procédé avec succès à l'implantation d'une nouvelle solution logicielle au niveau des serveurs de fichiers et d'impression.

8 Le budget, les équipements et la logistique

8.1 L'évolution budgétaire 2000-2012

Le graphique de l'évolution budgétaire globale de la Police Grand-Ducale pour les exercices 2000-2012 est subdivisé en trois catégories : les frais de personnel, les dépenses courantes et les dépenses en capital.

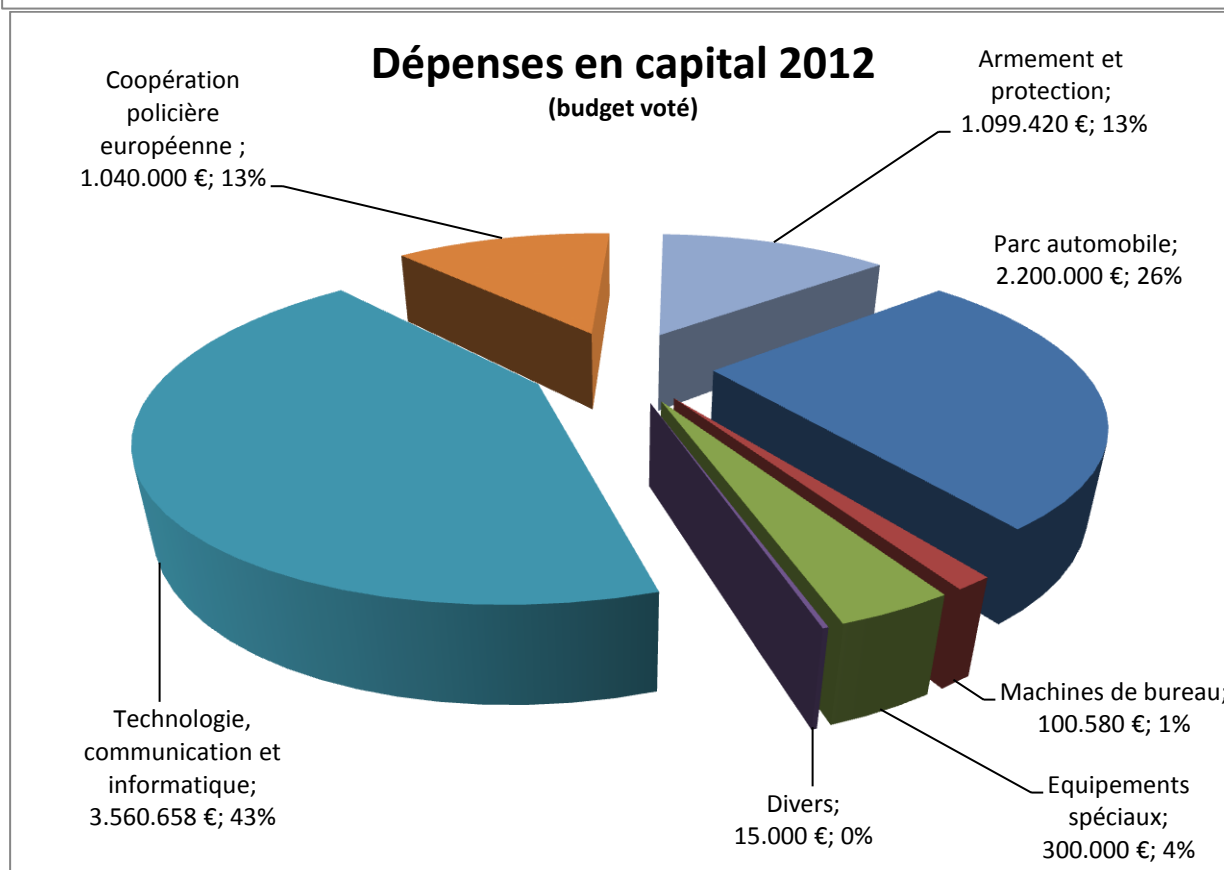
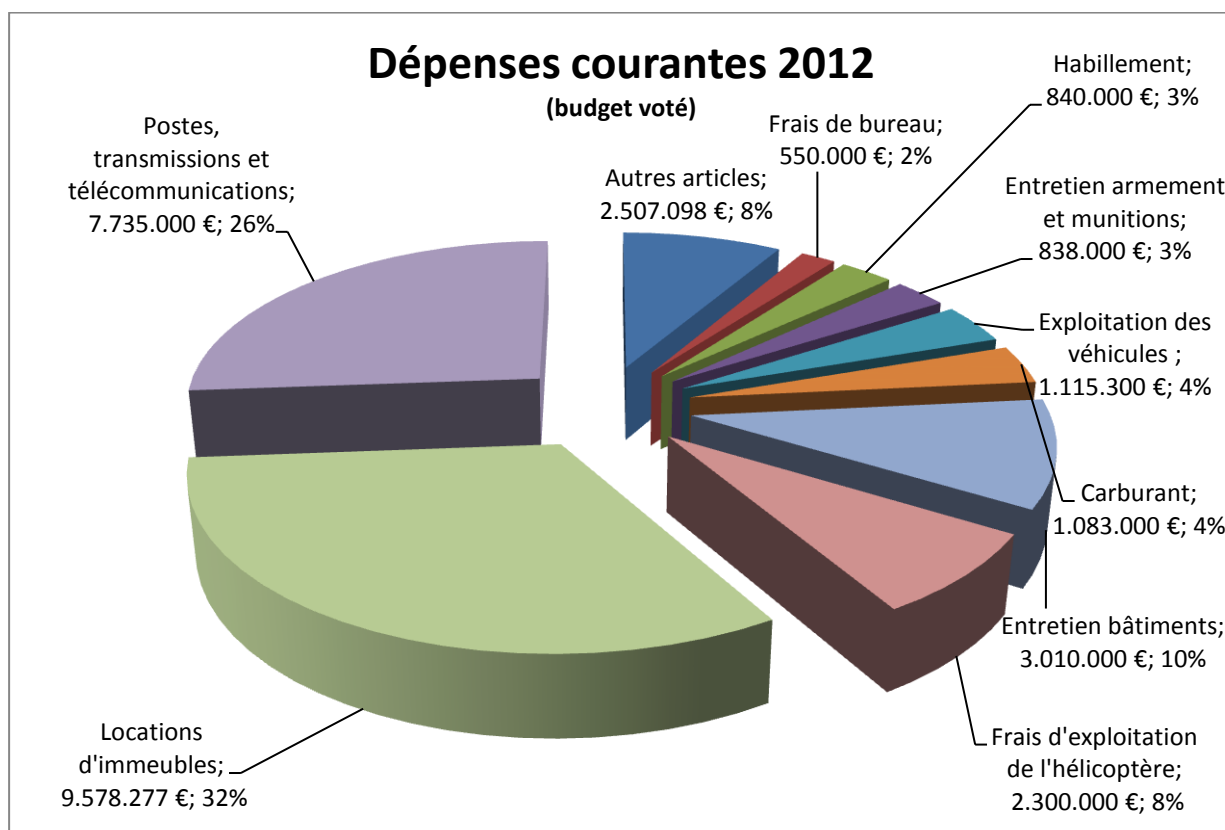
Si les frais de personnel ont augmenté de 6,28% entre 2011 et 2012, les dépenses courantes ont diminué de 2,61% entre 2011 et 2012. Les dépenses en capital ont diminué de 5,55% par rapport à 2011.



8.2 La ventilation du budget de la Police pour l'année 2012

En 2012, le budget de la Police est ventilé comme suit :

Frais de personnel	155 979 634 €	79,94 %
Dépenses courantes	29 556 677 €	15,78 %
Dépenses en capital	8 320 758 €	4,28 %



8.3 Les équipements et la logistique

8.3.1 Le parc automobile

Fin 2012, la Police dispose de 642 véhicules des catégories suivantes : camionnettes, voitures de patrouille, véhicules rapides, véhicules blindés, véhicules tout-terrain et véhicules d'appui logistique et technique.

S'y ajoutent 104 véhicules spéciaux (remorques, camions, charroi tactique de maintien de l'ordre, véhicules cellulaires, véhicules canins, etc.) ainsi que 80 motos et 2 bateaux.

En 2012, le parc automobile de la Police a parcouru quelques 11,2 millions de kilomètres. Ainsi le nombre de kilomètres parcouru est resté stable par rapport à l'année 2011.

8.3.2 Les immeubles

En 2012, la Police dispose de 80 bâtiments administratifs et de 185 logements de service, dont 7 loués par l'Etat.

Luxembourg – bâtiment “rue Curie”

Des études pour le projet concernant la transformation du bâtiment avec agrandissement pour les services de la Direction Régionale de Luxembourg ont été finalisées en 2012 et les travaux d'excavation pour l'extension du bâtiment ont débuté en septembre 2012.

Diekirch

Les travaux de construction du nouveau bâtiment pour les services de la Direction Régionale de Diekirch, ainsi regroupés sur un seul site, ont été finalisés et le nouveau bâtiment a été inauguré le 20 avril 2012. Ce nouveau bâtiment a été acquis par l'Etat en décembre 2012 et héberge également les services du Commissariat de District.

Grevenmacher

Les travaux de construction du nouveau bâtiment pour le regroupement des différents services de la circonscription régionale de Grevenmacher ont été achevés en septembre 2012. Le nouveau bâtiment a été inauguré le 3 octobre 2012.

Findel

Fin novembre 2012 le Service de Garde à l'Aéroport, jusqu'à présent installé dans des conteneurs, a déménagé dans des locaux rénovés et spécialement aménagés situés dans l'immeuble connu sous la dénomination « Ancien centre de communication Luxair ».

CP Ville-Haute

Le commissariat de proximité Ville-Haute a libéré les anciens bureaux au Centre Hamilius au mois de janvier 2012 pour emménager provisoirement dans des conteneurs aménagés à la Place du Théâtre au Centre Ville. Les transformations pour les futures surfaces de bureau, à la rue du Fossé, mises en location par l'ILR, sont bientôt achevées et le déménagement est prévu pour mars 2013.

Centre national de tir

Les travaux d'excavation pour la construction du grand stand de tir au Reckenthal ont commencé mi-2012 et les travaux de décontamination du sol de l'ancien champ de tir sont en cours.

CPI Redange

Des études pour la transformation du CPI Redange sont en cours et les travaux seront entamés sous peu.

Esch-sur-Alzette

L'Etat vient d'acquérir le terrain adjacent à l'immeuble de la Police situé au boulevard Kennedy, il est envisagé d'agrandir l'immeuble actuel pour faire fonctionner la Police à Esch/Alzette selon le nouveau concept comprenant des zones de police et publique séparées (appelé par la suite « le nouveau concept de fonctionnement ») et pour intégrer le SRPR.

Des études pour transformer deux logements de service situés dans la rue du Nord en surfaces nécessaires pour un fonctionnement selon la nouvelle conception du nouveau commissariat de proximité Esch/Nord sont finalisées. Le début des transformations sera au courant de l'année 2013.

Wiltz

Un nouveau projet regroupant les 2 services du CPI de Wiltz est envisagé sous forme de PPP (public private partnership) sur l'ancien site Monopol à Niederwiltz. Les bureaux pour le commissariat de proximité, installés actuellement dans la vieille caserne de Gendarmerie, et le centre d'intervention secondaire, situé momentanément dans le vieil hôtel de Ville, pourraient aussi être regroupés sur un seul site.